



DAHO OULD KABLIA, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR :

**«LES NOUVEAUX PARTIS SERONT
AGRÉÉS APRÈS LA TENUE DE LEURS
CONGRÈS CONSTITUTIFS»**

page 5

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1458 Mardi 27 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



Midi Libre est heureux de
présenter, à l'occasion du Nouvel
An 2012, ses vœux de prospérité et
bonheur à ses lecteurs et
annonceurs. Midi Libre espère que
2012 soit un prélude à la paix dans
le monde.

VIRÉE NOCTURNE AVEC LE SAMU SOCIAL

SANS ABRI MAIS PAS SANS ÂME



Lire en page 3

**DJAMEL OULD ABBÈS
EN GUERRE CONTRE LA
MAFIA DU MÉDICAMENT**



**DES NOMS,
MONSIEUR
LE MINISTRE !**

Lire en page 4

**GAZ ET PÉTROLE DANS
LE NORD DU PAYS**

**Tébessa et
El Bayadh, futurs
pôles pétroliers ?**

● Il n'y a pas que le sud du pays qui
serait riche en réserves
d'hydrocarbures. L'année qui vit ses
dernières heures aura été pleine de
promesses dans le secteur des
hydrocarbures. L'Algérie a réalisé, en
2011, ses premières découvertes de
pétrole et de gaz dans le nord du pays,
une région riche en hydrocarbures mais
encore sous-explorée, a déclaré
M. Yousfi à la presse en marge d'une
séance plénière à l'Assemblée
populaire nationale, consacrée aux
questions orales.

Lire en page 4

**CRISES DE LA DETTE
ET FINANCIÈRES EN EUROPE**

**Appréhensions sur la
demande en pétrole**

Lire en page 4

DURANT LES 11 MOIS 2011

**Les investissements
en Algérie ont triplé**

Lire en page 5

LOGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET SPORT

Entre satisfecits et déceptions...

Page 6 et 7

FOCUS 2011

Repères

24

locaux commerciaux ont été fermés administrativement à Souk-Ahras, au mois de septembre, pour diverses infractions aux règles commerciales.

40

40 millions de dinars ont été alloués au mouvement associatif à Oum El-Bouaghi par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) sur le budget primitif 2012.

35

morts et 1.191 blessés ont été enregistrés en 2011 sur les routes de Tizi-Ouzou, a indiqué mercredi la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile.

La BNA lance 10 agences automatiques



La Banque nationale d'Algérie (BNA) a procédé, jeudi, à l'ouverture de 10 agences automatiques à travers le territoire national, dont la première agence a été inaugurée à Dar El-Beïda (Alger), en présence de son P-dg, Karim Eddine Khellili, et de représentants du ministère des Finances. Lors de la cérémonie de l'inauguration, le P-dg de la banque a indiqué que ce type d'agence est un nouveau mécanisme qui offre aux clients de la banque des prestations de services plus rapides, 7/7 jours et 24/24h, et aide à réduire l'utilisation de la monnaie. «Aujourd'hui, nous avons 10 agences automatiques et on compte aller à une centaine d'espaces à travers le territoire national», a-t-il ajouté, en précisant que tous les détenteurs de cartes interbancaires (CIB) sont concernés par ce service et non seulement les clients de la BNA.

Interrogé sur le manque d'utilisation des CIB chez le citoyen algérien, M. Khellili a estimé que le changement de son comportement face à ces cartes nécessite du temps. Les agences automatiques sont des espaces sans effectif qui permettent aux clients de la BNA de bénéficier de prestations de "Front office" directement à partir des automates (machines) qui fonctionnent 7/7jours et 24/24h via des espaces automatiques.

Plus de 2.600 personnes poursuivies en justice dans la capitale

Plus de 2.600 personnes sont poursuivies en justice suite à des interventions effectuées en 2011 par les brigades de la sûreté de wilaya d'Alger, a indiqué mercredi la cellule de communication. Les brigades de la sûreté de wilaya d'Alger ont procédé durant l'année 2011 au contrôle d'environ 400.000 personnes, lors de 34.359 opérations qui se sont soldées par la poursuite en justice de 2.648 personnes, a indiqué le chef de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya, le commissaire Khaled Kadaoui. Parmi les personnes poursuivies en justice, 526 sont impliquées dans des affaires liées au port d'armes prohibées alors que 833 ont été arrêtées pour consommation ou détention de drogue. Le bilan présenté à la presse par le commissaire Kadaoui, en marge des interventions des Brigades mobiles de la police judiciaire (BMPJ) de la wilaya d'Alger dans plusieurs quartiers de l'ouest d'Alger, fait état de la saisie de 120 kg de cannabis en 2011. Environ 50.000 unités de psychotropes ont également été saisies par les brigades de lutte contre la criminalité dans la capitale, a souligné le commissaire de police. Par ailleurs, les services de la sûreté d'Alger ont enregistré 71.693 délits, dont 3.880 routiers, a-t-il indiqué, déplorant que les accidents de la route soient en "nette augmentation" par rapport à l'année dernière.



Nouvelle forme de protestation



Un éleveur de bovins, soutenu par une dizaine de ses pairs, a observé mercredi un "sit-in" devant le siège de la wilaya de Béjaïa avec une partie de son bétail, pour protester contre une décision administrative présumée, le sommant de quitter son exploitation sous huitaine, a-t-on constaté. Le bétail, acheminé par camion, a été parqué devant l'entrée principale de la wilaya avant d'être attaché aux piliers électriques environnants, provoquant la curiosité et l'hilarité des badauds, mais aussi des bouchons automobiles intenable sur l'ensemble du réseau routier riverain, d'autant que l'artère principale, l'avenue de la Liberté, a été fermée à la circulation, à titre préventif, par la police. Le "sit-in" a duré près de trois heures avant que le service d'ordre n'intervienne et n'embarque les bêtes vers la fourrière, a-t-on également constaté. L'éleveur, exploitant d'une ferme agricole à Tazeboudjt, spécialisée dans l'élevage bovin et équin ainsi que dans l'oléiculture, entend, par son geste insolite, contester une mise en demeure, établie par la wilaya à son encontre lui ordonnant de libérer les lieux sous huitaine. Chose qu'il conteste, brandissant un document que lui a établi, il y a près de 20 ans, l'administration du Parc national de Gouraya (PNG), l'autorisant à en faire une exploitation. Ultérieurement, et pour des raisons inconnues, le PNG a annulé cette autorisation. Et l'affaire, portée devant les tribunaux, suit son cours.

Dixit

Riadh El-Maliki :



«La fin de la division palestinienne est imminente. J'ai écouté les orientations du chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika qui a souligné son souci de mettre un terme aux dissensions interpalestiniennes. J'ai évoqué avec le président Bouteflika le processus de négociations (assises du dialogue national entre les dirigeants des factions palestiniennes au Caire, les efforts palestiniens face à la colonisation israélienne et les possibilités de vote en faveur de l'Etat de Palestine au Conseil de sécurité.»

Les SMS au secours de l'agriculture



Des SMS seront envoyés, à partir de janvier prochain, aux paysans pour leur expliquer toutes les nouveautés concernant l'agriculture et le développement rural, a indiqué mercredi à Sétif le directeur général de l'Institut national de vulgarisation agricole.

Abdelhamid Yahiaoui a déclaré à l'APS que ce nouveau mode de communication permettra surtout de faire parvenir l'information à l'agriculteur d'une manière plus rapide et plus efficace. Dans cette perspective, le même responsable a précisé, lors d'une rencontre nationale de deux jours sur "les outils de vulgarisation, champs-écoles et sites de démonstration", qu'un fichier des agriculteurs et des agents de vulgarisation de chaque communes a été établi de concert avec les directions des services agricoles, la direction générale des forêts et les chambres de l'agriculture des wilayas. M. Yahiaoui a aussi souligné que plus de 30.000 SMS à envoyer au cours du premier trimestre 2012 sont déjà prêts et le système de transmission est opérationnel, en ajoutant qu'il ne reste plus que la tenue prochaine d'une réunion de coordination avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'opération.

Ce système des SMS offrira un moyen de communication et d'accompagnement des agriculteurs de sorte à les rendre plus proches de la politique de renouveau agricole et rural tracée par le ministère de l'Agriculture.

Un enfant attaqué par un python

Un enfant âgé de deux ans a été attaqué par un python géant qui s'est enroulé autour de son corps pour l'étouffer dans une maison en Australie, avant que des voisins n'interviennent pour le sauver d'une mort certaine, a rapporté jeudi la presse locale.



Selon le journal *Cairns Post*, qui cite la mère de l'enfant, l'incident s'est produit à Port Douglas, dans le nord du pays, où le garçonnet qui jouait avec un ballon dans le jardin de sa maison, a été mordu par un python qui s'est enroulé par la suite autour de son corps.

"Le serpent mordait sa jambe et était enroulé autour de tout son corps, de son torse. Il commençait à resserrer ses anneaux", a-t-elle dit. Alertés par les cris de la mère et de l'enfant, des voisins ont couru vers l'enfant et sont parvenus à le séparer du serpent qui le tenait sous son emprise.

Malgré quelques morsures, l'enfant a eu la vie sauve après un bref séjour à l'hôpital. Les pythons ne sont pas venimeux, ils tuent leurs victimes par étouffement.

VIRÉE NOCTURNE AVEC LE SAMU SOCIAL

Sans abri mais pas sans âme

Jeudi, 21h50 au siège du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille. Les journalistes s'apprêtent à monter dans les bus. Le mercure affiche 10°. Certains commencent déjà à tousser.

PAR AHMED BOUARABA

Destination Diar Rahma. A Birkhadem, des psychologues du Samu social attendent les journalistes pour le accompagner. La plupart des commerces sont fermés en cette nuit hivernale. Les hôtels aussi. Peu importe. Les sans-abris ne les fréquentent pas.

Un repas chaud pour résister à une nuit glaciale

« Soyez les bienvenus » nous lança, à l'entrée, le serveur du resto de Diar Rahma. Le jeune serveur a acquis de l'expérience au point de servir seul une trentaine de couverts, en quelques minutes. « Faites attention ! L'année passée une SDF m'a assommé avec une bouteille », avertit un journaliste. Les psychologues du Samu social arrivent. Ils ne s'assoient pas pour manger mais pour tout mettre au point. Le chargé de communication auprès du ministère, El Hachemi Nouri ainsi que le directeur du centre, Azazane Benouda, en profitent pour donner aux journalistes quelques chiffres concernant les sans-abris. « Êtes vous prêts pour l'aventure ? » lance un journaliste... 23h, les bus se dirigent vers Alger- Centre.

Des histoires qui se suivent...

Quelques minutes après le départ un des autobus tombe en panne. Il est sitôt remplacé. Le 1^{er} arrêt est à Didouche-Mourad. Un sexagénaire dort sur des cartons. Il connaît les psychologues, mais est effrayé par les journalistes. Après une brève discussion, le convoi poursuit son chemin. Le vieux a accepté une tisane chaude mais refuse de se rendre à Birkhadem. Les bus quelques mètres plus loin sont arrêtés par des jeunes du quartier. « Il faut que vous la preniez avec vous » nous disent-ils en nous montrant une SDF. « Je ne viens pas » dit-elle aux psychologues. « La fois passée on a pris bien soin de toi. Pourquoi tu ne viens pas ? » « Mes parents n'ont pas pris soin de moi. Comment pouvez-vous le faire vous ? » Lance-t-elle, elle traverse la rue en pleurant. « Laissez-moi tranquille » crie-t-elle. Elle est aussitôt suivie par les psychologues. « J'étais marié à un Syrien. D'ailleurs mes enfants vivent là-bas » explique-t-elle. « Elle ne va pas venir car elle a peur », note une psychologue. Le véhicule ne tarde pas à s'arrêter encore une fois pour faire monter plusieurs sans-abris. « Où est Farid ? » demanda l'un d'eux en grimant à l'intérieur du bus. « Salut toi ! Mais tu as pris du poids Fouzi ! » lui dit une psychologue. Fouzi est un bon vivant mais il n'aime pas qu'on lui demande de raconter sa vie. Il prend place dans le bus et attend tranquillement. Quelques minutes après il accepte de parler de sa vie. « J'ai été contraint de quitter mon foyer à Batna pour des



problèmes familiaux », a-t-il dit. Un autre demande café après avoir allumé une cigarette, il nous parle à cœur ouvert. « J'ai été abandonnée par ma mère à 6 mois parce que j'étais malade. J'avais des difficultés avec mon épouse alors j'ai décidé de la quitter pour que mes gosses vivent en paix. Je ne veux pas leur polluer la vie avec mon passé », dit-il poussant un long soupir. « Mais où est Farid ? », demande encore une fois Fouzi. « Ils ont ramené Kamel ! » annonce-t-il. « Tu es beau aujourd'hui (smina) », lui dit Kamel. « Bien sûr, aujourd'hui il y a des journalistes ! » lui répond en souriant Fouzi. « Kamel, qu'est ce qu'il t'est arrivé ? » Le bus reprend son chemin et d'autres sans-abri montent au fur et à mesure. Chlef, Ouargla, Mila, Oran et autres sont leurs villes natales. « Il y a des couvertures ? » demanda l'un d'eux. « Oui bien sûr » le rassure -t-on. « Je n'ai pas vu mes filles depuis 16 mois », dira un Oranaïs.

Sans-abris, un sort ou un choix ?

La tension monte à Abane-Ramdane. Heureusement qu'une patrouille de la Police est arrivée pour nous accompagner. Dès que les psychologues du Samu social s'approchèrent des sans-abris. Ces derniers prenaient la fuite. Ils ne veulent même pas prendre une boisson chaude. « Ils ont peut-être de la drogue sur eux et ont peur de se faire

embarquer par la Police », suppose un psychologue. « Yema, ne vas pas avec eux », lança un sans-abri à sa mère qui hésite voulant vraisemblablement offrir un toit chaud à sa petite fillette. Pour la convaincre, son fils s'est mis à lacérer son corps à coups de lame à raser. décide un jeune du Samu. A la Place des martyrs, rares sont ceux qui

acceptent d'accompagner les psychologues. « Allez-vous on. Laissez -nous dormir » lançaient-ils agressivement. Même topo e près du Commissariat central où plusieurs ont préféré rester « chez-eux ».

Reportage réalisé
par Ahmed Bouaraba

SOUS LA PLUME

C'est pas juste !

PAR SORAYA HAKIM

Sans domicile fixe (SDF), une appellation tristement célèbre, est un phénomène grandissant. Combien sont-ils à errer dans les rues pour diverses raisons. Femmes avec enfants que des maris ont mis à la porte pour une seconde épouse, jeunes filles sous la coupe d'un frère ou d'un beau-père aux mœurs peu ortho-

doxes. D'autres pensent trouver l'eldorado dans une capitale, qui ne peut que leur offrir, dans un environnement hostile, ses rues où régnent tous les vices. Repliés la nuit dans des cages d'immeubles, ou sous les arcades de boulevards, ces miséreux ne font même pas la manche. Ils sont pris, pour la plupart, sous la "protection" de réseaux de drogue ou de prostitution. Une spirale infernale de laquelle il est difficile de sortir. Mais l'hiver est dur pour ces laissés-pour-compte qui ont souvent le ventre creux. Le ministère de la Solidarité active pour caser ces sans logis dans les quelques centres de la capitale mais ne peut accueillir toute cette



Le Samu social algérien, auquel il faut rendre hommage pour son infatigable dévouement, sillonne les rues d'Alger pour distribuer nourriture et couvertures mais surtout apporter un réconfort moral.



personnes commettent des délits au cours de leur errance, elles sont malgré tout en grande détresse sociale et nécessitent un soutien psychologique. Oui le Samu est formidable, ce qui serait formidable ce serait la prise de conscience de la société, une sorte « d'abbé Pierre » algérien pour secouer les consciences mais aussi les élus car pour paraphraser Coluche « on n'a pas le droit d'avoir froid ni faim » oui c'est pas juste !

S. H.

SURPOPULATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Belaïz : «le problème est réglé»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, a indiqué, jeudi à Mascara, que le problème de la surpopulation dans les établissements pénitentiaires a été réglé.

Le ministre a déclaré à la presse, en marge de l'inspection de plusieurs structures relevant de son secteur, que la réalisation, dans les délais arrêtés des établissements pénitentiaires, a permis de régler "définitivement" le problème de la surpopulation au niveau des maisons de rééducation.

M. Belaïz, qui avait inauguré le nouvel établissement pénitentiaire de Mascara, a précisé que le programme d'urgence, lancé au profit de son secteur, permettra d'assurer 20.000 lits et une humanisation des conditions carcérales. Il a également estimé que la réception de 11 maisons de rééducation, réal-

isées dans le cadre du programme d'urgence et la mise en service prochaine de deux autres, à Biskra et Tiaret, vont permettre de "meilleures conditions d'accueil et des conditions idoines pour la réinsertion sociale et professionnelle des détenus".

L'établissement, inauguré par le ministre à Mascara, est doté d'une capacité de 1.000 lits. Il comprend plusieurs espaces d'enseignement et de formation professionnelle, des ateliers, une salle médicale et des aires de détente et de pratique d'activités sportives. Il s'étend sur une surface de 9.300 m². Le coût de sa réalisation est de l'ordre de 290 millions de dinars. Durant cette visite, le ministre a inspecté également le chantier du futur tribunal de Tighenif, et suivi, au siège de la cour de Mascara, un bilan des activités judiciaires de ses différents tribunaux. R. N.

DJAMEL OULD ABBÈS EN GUERRE CONTRE LA MAFIA DU MÉDICAMENT

Des noms, Monsieur le Ministre !

Il faut croire que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a la dent dure contre certains importateurs de médicaments. De graves accusations sont lancées par le ministre contre ces «importateurs indéliçats».

SADEK BELHOCINE

Jeudi, répondant aux questions d'un député, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), Ould Abbès s'est livré à un véritable réquisitoire contre « certains importateurs en particulier », sans les nommer. Qu'est-ce qui empêche cependant Ould Abbès de donner des noms, du moment qu'il semble que ces importateurs soient identifiés et que le premier responsable du secteur s'est dit « déterminé » à lutter contre la corruption qui sévit dans le domaine de l'importation de médicament ? Le ministre n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour tailler des



Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé.

croupières à la corporation des importateurs de médicaments. Transfert illégal de devises et dilapidation de l'argent du peuple sont les deux chefs d'accusation lancés par Ould Abbès qui explique que « des importateurs ont spéculé sur les prix de certains

médicaments et dilapidé l'argent du peuple à travers des surfacturations estimées à 94 millions de dollars en 2011 », précisant cependant que la majorité des importateurs de médicaments « respectent la loi et accomplissent

pleinement leur rôle ». Le ministre de la Santé ne s'est pas contenté de faire un constat, puisque son département a élaboré un dossier sur ces transferts illégaux qu'il a soumis aux ministères des Finances et du Commerce et aux Douanes. Ces institutions sont appelées à coordonner leurs efforts avec le ministère de la Justice pour que des mesures soient prises. Par ailleurs, Ould Abbès maintient ce qu'il a toujours soutenu, malgré la réalité du terrain. Pour lui, « il n'y a pas de pénurie » de médicaments, mais p l u t ô t « un problème de distribution qui s'ajoute à la spéculation de certains distributeurs ». Dans ce cadre,

Ould Abbès annonce l'installation d'une commission nationale consultative permanente dans le domaine des médicaments dans laquelle sont représentées toutes les parties concernées, dont les distributeurs et

DU GAZ ET DU PÉTROLE DANS LE NORD DU PAYS

Tébessa et El Bayadh, futurs pôles pétroliers ?

Il n'y a pas que le sud du pays qui serait riche en réserves d'hydrocarbures. L'année qui vit ses dernières heures aura été pleine de promesses dans le secteur des hydrocarbures. L'Algérie a réalisé, en 2011, ses premières découvertes de pétrole et de gaz dans le nord du pays, une région riche en hydrocarbures mais encore sous-explorée, a déclaré M. Yousfi à la

presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, consacrée aux questions orales. Selon le ministre, les résultats d'exploration menés dans le nord du pays étaient très encourageants. Il fait état de deux gisements pétroliers qui ont été découverts en 2011 l'un au nord du pays dans la wilaya de Tébessa et le second situé entre les wilayas

d'El Bayadh et de Béchar, au Sud-Ouest. Deux autres découvertes gazières ont été réalisées dans la région de Tamzaya, située entre El Bayadh et Béchar, et à Djebel Dermoune au sud de Tébessa. Le ministre qui a fait savoir aussi qu'une vingtaine de nouvelles découvertes ont été réalisées en 2011 a indiqué que le département de l'Énergie allait procéder au cours du premier

trimestre 2012 à l'évaluation des nouvelles découvertes réalisées en 2011 afin de déterminer le taux de reconstitution des réserves d'hydrocarbures. Pour rappel, en 2010, l'Algérie a réalisé 29 découvertes d'hydrocarbures, dont la plupart se situe dans les bassins du sud-est du pays, plus exactement à Berkine et Illizi. 27 de ces découvertes ont été réalisées par Sonatrach

YOUCEF YOUSFI L'A CONFIRMÉ

La raffinerie de Tiaret sera bien réalisée

La confirmation est venue du ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a balayé tous les doutes à ce sujet, nés après le départ de Chakib Khelil du département de l'Énergie et des Mines. Youcef Yousfi qui souligne que le

projet de réalisation d'une raffinerie à Tiaret « n'a pas été annulé » indique que « des études sont actuellement en cours sur la qualité de pétrole brut à raffiner et la durée d'activité de cette installation sur 40 à 50 ans ». Il précise dans ce cadre que les études seront parachevées dans 4 à 5 mois et les résultats seront soumis au gouvernement, soulignant que le secteur étudiait la réalisation d'autres raffineries dans d'autres régions.

Le ministre a ajouté que le projet de réalisation de cette infrastructure s'inscrit dans le cadre d'un plan de réalisation et de mise à niveau de raffineries visant à augmenter la capacité de raffinage à plus de 31 millions de tonnes à l'horizon 2018 contre

27 millions de tonnes actuellement. Ce programme, selon Yousfi, permettra de répondre à la demande en carburants pour une durée de dix ans et d'améliorer la qualité des produits dérivés du pétrole pour préserver l'environnement. Le ministre révèle qu'un plan d'investissement à long terme dans le domaine de raffinage et de distribution était en cours d'élaboration, soulignant que celui-ci tiendra compte notamment des besoins futurs du pays en produits pétroliers et de la qualité du pétrole à raffiner ainsi que du nombre de stations à réaliser et de leurs capacités productives. Il révèle aussi qu'une hausse sensible de la capacité de raffinage a été enregistrée dans toutes les raffineries du pays

(Alger, Arzew, Skikda et Hassi Messaoud), rappelant que d'autres stations avaient été réalisées récemment à Adrar et Skikda pour satisfaire la demande nationale de plus en plus croissante en raison de l'augmentation du parc national de voitures.

Dans ce cadre, il souligne l'importance de rationaliser la consommation de l'énergie en encourageant l'utilisation du GPL (Sirghaz) et du gaz naturel comme carburants au lieu du mazout.

« J'espère que la révision de la loi sur les hydrocarbures aura une incidence positive sur les appels d'offres en matière de prospection et de production des hydrocarbures », a-t-il indiqué en réponse aux questions des journalistes.

CRISES DE LA DETTE ET FINANCIÈRES EN EUROPE

Craintes sur la demande en pétrole

« *Il n'est malheureusement pas impossible que les crises de la dette en Europe et les crises financières qui ont suivi aient des répercussions sur l'activité économique et donc sur la demande en pétrole. Dans ce cas-là, il n'est pas à exclure malheureusement que ça a un effet sur les prix du pétrole* », a indiqué Youcef Yousfi, jeudi, à la presse en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le marché pétrolier mondial "est actuellement équilibré", a-t-il indiqué soulignant, néanmoins, que le monde a

besoin, à terme, d'environ 30 millions de barils par jour (mbj) de plus pour assurer la stabilité des cours. Il explique que « les prix du pétrole sont le résultat de l'équilibre entre l'offre et la demande au niveau mondial.

Cet équilibre pour le moment est là. (à)"ajoute Yousfi, pour qui, « il faut inciter les investissements (dans) l'exploration et la production pour le long terme », soulignant que « le monde a besoin d'ici une dizaine d'années de quelque chose comme 30 millions de barils jour supplémentaires pour remplacer les gisements

anciens qui sont en train de décliner et pour répondre à la demande ». Interrogé par ailleurs sur la perception de la fiscalité pétrolière, qui a fait l'objet d'un rapport de la Cour des comptes, le ministre a tenu à souligner qu'« il n'y a aucun problème » à ce sujet.

« S'il y a quelque chose sur la transparence dans la fiscalité pétrolière, toutes les institutions de l'Etat sont présentes, nous souhaitons qu'il y ait un travail en commun entre le ministère des Finances, la direction des impôts et les entreprises de Sonatrach sans aucune difficulté ».

AFFAIRES DES CADRES DES DOUANE ACCUSÉS DE CORRUPTION

Vers la réhabilitation

Les prochains jours seront cruciaux pour certains cadres de la douane accusés injustement de faits de corruption. Le ministre des Finances qui répondait, jeudi, lors du séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales a indiqué qu'il allait « rencontrer dans les prochains jours, le directeur général des douanes pour l'examen de ce dossier et si certains cadres ont été lésés, une suite favorable sera donnée dans le cadre de la loi ». Pour rappel, le dossier des cadres licenciés accusés dans des affaires de corruption remonte à plus de dix ans. L'administration des douanes les a licenciés de leurs postes après avoir été accusés dans des affaires de corruption desquelles la Justice les avait blanchis. Ces affaires concernent des opérations frauduleuses d'import-export mises à nu par l'administration des Douanes depuis 2000 et ayant causé des pertes au trésor allant

DAHO OULD KABLIA, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR :

« Les nouveaux partis seront agréés après la tenue de leurs congrès constitutifs »

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a de nouveau confirmé que les nouveaux partis pourront participer aux prochaines élections législatives.

PAR KAMAL HAMED

Mais ces nouvelles formations politiques devraient, au préalable, avoir déjà tenus leurs congrès constitutifs. Car ce n'est qu'à ce titre, a précisé Daho Ould Kablia dans une déclaration à la presse en marge des Assises nationales sur le développement local tenues à Alger, qu'ils pourront obtenir leurs agréments. En termes plus clairs les nouveaux partis ne seront agréés qu'après la tenue de leurs congrès constitutifs. Donc ça va être une véritable course contre la montre pour les nouveaux partis pour être fins prêts pour l'échéance électorale. Daho Ould Kablia a tenu à rassurer sur ce plan en indiquant qu'il reste encore cinq mois par rapport au législatives et qu'un mois devrait suffire pour examiner les dossiers d'agrément. Il faut rappeler que c'est le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a définitivement tranché sur cette question de la participation ou non de nouveaux partis aux prochaines législatives. « je me réjouis de la prochaine tenue des élections législatives dans une pluralité sans précédent, avec la participation d'une classe politique qui sera renforcée par de nouveaux



partis et les facilitations que la loi a mis en place en faveur des candidats indépendants » a, en effet, souligné le chef de l'Etat lors du dernier Conseil des ministres, tenu le 19 décembre dernier. Car bien avant l'intervention du Président Bouteflika la suspense planait sur la participation des nouveaux partis aux législatives. Ce d'autant que certaines informations laissaient clairement entendre que les nouveaux partis ne seront pas de la partie. Et c'est sans

doute pourquoi de nombreuses formations politiques en gestation ont accusé le pouvoir d'avoir sciemment programmé l'examen de la nouvelle loi sur les partis politiques juste à la veille de la fin de la session d'automne du Parlement, soit au mois de décembre. Pour ces partis politiques, le Parlement devait d'abord commencer par l'examen de ce projet de loi relatif aux partis avant de passer aux autres lois entrant dans le cadre des réformes politiques, à l'exemple des lois sur l'in-

formation, les associations ou celle relative au code électoral. Cela dit, les services du ministère de l'Intérieur seront ainsi appelés à se mobiliser pour traiter tous les dossiers en un temps record. Daho Ould Kablia a d'ailleurs insisté, la semaine dernière, lorsqu'il a réuni les cadres du ministère sur la « célérité » dans le traitement des dossiers de ces partis. Le ministre a ainsi précisé que son département délivrera les décisions pour la tenue des congrès constitutifs dans les quinze jours qui suivront la promulgation de la loi organique sur les partis et ce conformément à la réglementation. A titre d'exemple pour être viable le congrès constitutif doit être représentatif de plus du tiers (1/3) du nombre de wilayas au moins, répartis à travers le territoire national et doit réunir au moins quatre cents (400) à cinq cents (500) congressistes, élus par mille six cents (1.600) adhérents au moins, sans que le nombre de congressistes ne soit inférieur à seize (16) par wilaya et celui des adhérents inférieur à cent (100) par wilaya. Le ministre de l'Intérieur avait annoncé aussi qu'une quinzaine de dossiers ont été transmis à ses services. Rappelons que certains partis sont presque sûrs que leurs dossiers sont égarés, dans ce registre l'on peut citer le Front démocratique de Sid-Ahmed Ghozali, l'UDR de Amara Benyounes, le FCN de Abdelmadjid Menasra, le FJD de Djaballah et le PLJ de Mohamed Saïd.

K. H.

RECOMMANDATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Le Cnes met le cap sur l'élévation du niveau de vie

PAR AMAR AMAR

Parmi les recommandations édictées par le Conseil national économique et social (Cnes) hier lors de la clôture des Assises nationales sur le développement local et les attentes et préoccupations des citoyens, on peut notamment énumérer celles ayant trait à la consolidation de la démocratie participative et représentative, la décentralisation des pouvoirs avec une synergie et une relation conviviale et féconde avec l'administration centrale, l'accéléra-

tion des missions et des activités liées au développement durable et à la promotion des conditions de vie des citoyens, notamment dans les zones rurales et les Hauts-Plateaux et enfin l'achèvement des réformes structurelles, politiques et économiques. Les représentants du Cnes ont indiqué que toutes les recommandations émises s'articulent autour des orientations du président de la République dont le credo consiste à assurer l'amélioration des conditions de vie des Algériens, estimant que « le développement

durable est bénéfique pour tous, car il préconise le développement économique territoriale équilibré où le rôle de l'Etat-Nation est primordial pour garantir la cohésion sociale et la paix sociale ». Le CNES souligne que la stratégie à long terme concoctée par l'Etat vise à atteindre des objectifs de développement complet basé sur la symbiose entre les entreprises et les universités et centres de recherche scientifique, sachant que l'Etat consacre un budget conséquent (des centaines de milliards DA pour le secteur de la

recherche fondamentale et appliquée). Aussi, le Cnes reconnaît que « les réformes économiques ne sont pas encore totalement achevées en Algérie et doivent, également, se traduire par des résultats positifs sur le terrain et que tant que le pays vit toujours de la rente pétrolière il ne peut pas assurer l'avenir, car le capital humain et l'épanouissement des ressources humaines fondées sur l'économie de la connaissance sont importants pour contribuer au développement durable ». Il est impérieux, selon le Cnes, d'accélérer le développement des Hauts -Plateaux et du Grand Sud algérien car ces régions possèdent des potentialités économiques appréciables. « La décentralisation et la démocratie directe impliquent la construction d'une démocratie participative basée sur les institutions politiques dont l'objet vise la promotion des activités industrielles et la coopération entre le secteur public et privé afin d'encourager l'investissement dans les divers domaines d'activité économique, notamment dans l'agriculture et l'artisanat » affirment les membres du Cnes. Par ailleurs, la formation des cadres de l'administration locale, la bonne gouvernance, le travail en partenariat entre les institutions de l'Etat et la société civile, ainsi que la consolidation des opérations de décentralisation, la promotion du dialogue social et le contrôle rigoureux de l'administration sont nécessaires pour concrétiser le développement local.

A. A.

LA MISSION DU CNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL TIRE À SA FIN

Place à la bonne gouvernance et à la démocratie directe

Dans un message du président de la République lu par Mohamed Ali Boughazi à l'adresse des participants à la réunion finale sur le développement local et les préoccupations du citoyen, organisée jeudi au Palais des nations par le Conseil national économique et social (CNES), Abdelaziz Bouteflika a exhorté les responsables à tous les niveaux des wilayas et des communes d'Algérie à faire preuve de probité et de professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions d'élus locaux. Ainsi, pour rapprocher davantage les élus locaux des citoyens afin de mieux cerner leurs préoccupations majeures et leurs besoins vitaux, le président a indiqué que «les représentants des citoyens et des administrations communales doivent s'impliquer davantage dans les réformes politiques et économiques en concrétisant les programmes de développement local préconisés par le gouverne-

ment. Il s'agit de mener à bien les projets de révision des textes et de la loi communale». Abdelaziz Bouteflika a insisté sur la nécessité «de fructifier les outils de l'administration économique en évaluant les résultats inhérents à l'organisation juridique, à la concertation et aux transformations sociales, tout en prônant un développement national harmonieux pour toutes les régions et en fonction des préoccupations des populations locales». Il dira que «l'essentiel consiste à rendre performant le développement de l'administration publique afin de mieux cerner les préoccupations des citoyens, mais il devient impérieux d'accélérer le développement durable en se basant, notamment, sur les ressources locales». Par ailleurs, il estime que «la société civile, les élus locaux et l'administration locale doivent jouer un rôle important en concertation avec les citoyens, lesquels

sont partie intégrante dans leur participation à l'effort de développement local dont la jeunesse occupe une place centrale dans la société en assurant son intégration dans la santé, le sport, la créativité culturelle et artistique et l'essor technologique. Aussi, l'exercice des responsabilités implique également la prise en charge des préoccupations et des besoins des citoyens en respectant les droits constitutionnels». Le président du CNES, Mohamed Seghir Babès, a mis l'accent sur la démocratie participative précisant que «les débats régionaux ont été riches en enseignements et en avis, ce qui a permis de développer la concertation afin de prendre une décision générale, après une mission du CNES fertile en consultations». Ainsi, avec les recommandations d'aujourd'hui, la mission du CNES s'achève après un long périple sur le territoire national.

A. A.

DURANT LES 11 MOIS 2011

Les investissements en Algérie ont triplé

PAR INES AMROUDE

Les investissements en Algérie ont triplé durant les onze premiers mois 2011 par rapport à la même période de l'année passée avec 7.047 nouveaux projets déclarés pour un montant de près de 1.300 milliards DA (mds DA). En termes d'emploi, 140.770 nouveaux emplois sont prévus par les projets déclarés durant les 11 premiers mois 2011, soit deux fois plus que la même période de l'année 2010, a précisé à l'APS, Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement.

Cette hausse des investissements, explique le premier responsable de l'agence, est générée principalement par les 7.023 projets initiés par des investisseurs nationaux (99,71% du total), pour une valeur de 850,6 mds DA, selon un

bilan provisoire de l'agence. Avec 24 projets déclarés, contre 6 durant la même période en 2010, les investissements étrangers, représentent, avec une valeur de 423 mds DA, 33% du montant global des investissements.

Les investissements nationaux devraient créer quelque 128.200 emplois, soit 91% de l'ensemble des postes de travail alors que les projets d'investissements impliquant les étrangers devraient créer 12.520 emplois (9% du chiffre global), selon la même source. Cette "importante" reprise des investissements, est due à la stabilité de la législation durant cette année, ainsi qu'aux dernières mesures prises par le gouvernement pour encourager les investissements, selon le premier responsable de l'Andi. Cette amélioration est due aux mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de l'investissement et de l'en-

treprise notamment lors du Conseil des ministres du 22 février dernier et les décisions prises lors de la tripartite du 28 mai 2011 consacrée au soutien de l'entreprise et à la promotion d'un climat propice à l'investissement, a souligné M. Mansouri.

Par secteur d'activité, les chiffres de l'Andi précisent que toutes les activités ont enregistré des augmentations en terme de valeur et de nombre de projets déclarés notamment l'industrie avec un volume de 497 mds DA et 920 projets qui devraient créer 32.770 emplois. "Globalement, ces projets sont de plus en plus importants dans le secteur industriel et dans des activités porteuses de technologie visant à réduire la facture des importations notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, mécanique, matériaux de construction", a

commenté le DG de l'agence. D'autres domaines ont attiré des investissements, il s'agit du secteur de l'énergie, notamment la production de l'électricité et des panneaux solaires, de celui de l'agroalimentaire, la chimie (production d'engrais), la récupération, la transformations des déchets et la transformation du verre.

M. Mansouri a également relevé le retour significatif des projets d'investissement en partenariat avec des promoteurs étrangers, notamment dans l'industrie avec 21 projets industriels pour un montant de 40 mds DA et deux projets touristiques pour 382 mds DA et un projet dans les services. Le secteur du tourisme a occupé la seconde place en termes de valeur avec un montant de près de 430 mds DA et 51 projets qui devraient créer 15.000 emplois.

I. A.

CHRONO
NOVEMBRE



1^{er} novembre

Algérie : Echorouk TV, une première chaîne de télévision satellite privée a été lancée en Algérie, rapporte *Le Nouvel observateur*. La chaîne diffuse pour l'instant une mire, le lancement étant purement symbolique dans un premier temps. Elle doit à terme émettre des programmes en arabe, berbère et français. La chaîne est lancée par Anis Fodil, le patron d'*Echorouk*, journal d'information en arabe et français : "Dans un premier temps, la chaîne diffusera depuis Amman et Beyrouth où des locaux ont été prévus à cet effet", a-t-il précisé. Le lancement définitif est prévue pour 2012.

3 novembre

Algérie : les 25 marins du navire MV Blida, pris en otage le 1er janvier par des pirates somaliens, ont été libérés trois jours avant la fête de l'Aïd el-Adha.

2 novembre

Plusieurs centaines de femmes ont manifesté à Tunis pour réclamer des garanties sur leurs droits après la victoire du parti islamiste Ennahda à l'élection de l'Assemblée constituante, le 23 octobre, rapporte *Le Figaro*. Elles estiment que ce parti peut mettre en péril leurs droits acquis depuis des décennies. Jeunes ou âgées, voilées ou non, les protestataires issues de toutes les classes sociales se sont mobilisées pendant près de deux heures devant le siège du gouvernement. Elles ont entonné des chants, scandé des slogans "*dehors les rétrogrades*" et brandi des pancartes réaffirmant que les femmes en Tunisie sont des "*femmes libres*" et que la prochaine Constitution à laquelle va s'atteler l'Assemblée devra se porter "*garante de leurs droits*".

25 novembre

Egypte - France : une journaliste de la chaîne *France 3*, Caroline Sinz, a déclaré avoir été violemment frappée et victime d'une agression sexuelle sur la place Tahrir, au Caire, alors qu'elle effectuait un reportage, lit-on sur *20 minutes*. Elle déclare avoir été agressée ainsi que son cameraman, Salah Agravi, dans une rue entre la grande place et le ministère de l'Intérieur.

29 novembre

Maroc : Abdelilah Benkirane, secrétaire général du Parti de la Justice et du Développement (PID) vainqueur des dernières élections législatives marocaine, a été nommé Premier ministre du Maroc par le roi Mohammed VI pour former un gouvernement de coalition

30 novembre

Egypte : les islamistes se dirigeraient, ce mercredi, selon les résultats préliminaires du décompte des votes de la première phase des élections législatives en Egypte, vers une victoire. "*Les premiers résultats obtenus depuis le début du dépouillement montrent que les listes du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) arrivent en tête*", a indiqué le PLJ dans un communiqué.

LOGEMENT,

Entre satisfacits

L'année qui s'achève aura accroché à son palmares de bonnes actions, l'opération de l'éradication des bidonvilles avec le relogement systématique des familles mais si l'on aassisté à quelques couacs ici et là. La formule du logement participatif aidé devrait faciliter en quelque sorte l'accès au logement pour

PAR INES AMROUDE

PRIORITÉ AU SECTEUR DE L'HABITAT EN 2011

Éradication
de l'habitat précaire

L'accès des jeunes au logement et l'éradication de l'habitat précaire ont constitué, durant l'année 2011, une priorité majeure pour l'Etat qui a inscrit un quota supplémentaire de 50.000 unités aux moins de 35 ans, et accéléré le relogement de milliers de familles qui vivaient dans des bidonvilles.

Outre les 40% qui leurs sont réservés dans chaque programme de logements publics localitifs (LPL) réalisé, en vertu d'un décret mis en œuvre depuis 2008, les jeunes se sont vus consacrés cette année "la part du lion": un quota additionnel de 50.000 logements promotionnels aidés (LPA), accessibles en vente à tempérament.

Annoncé lors du Conseil des ministres du 22 février dernier, ce supplément de logements à destination des jeunes, s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-214 dont l'objectif est la réalisation de 2,450 millions de logements, dont 550.000 LPA.

Selon les prévisions du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, 1,4 million de logements de ce programme seront réceptionnés à l'horizon 2014.

2011 a enregistré, par ailleurs, des dizaines d'opérations de relogement à travers le pays ayant concerné des milliers de locataires d'abris de fortune plantés aux portes ou au sein même des grandes villes.

Squattant, pendant plusieurs années, des espaces publics et vivants dans des conditions déplorables, de nombreux résidents de bidonvilles ont bénéficié, à titre gracieux, de logements décents et parfois même de "*haut standing*". Ces opérations de relogement, organisées régulièrement durant cette année, ont touché, également, des familles qui habitaient dans des immeubles menaçants ruine ou dans des appartements trop exigus situés dans les vieux quartiers des villes et agglomérations du pays.

L'Algérie, un des rares pays dans le monde à reloger aux frais de l'Etat ses citoyens, a réceptionné plus de 260.000 logements entre janvier 2010 et juin 2011, soit 21% du programme quinquennal qui consacre au seul secteur de l'habitat un cinquième de son budget global, estimé à 286 milliards de dollars.

Les pouvoirs publics ont doublé, d'autre part, leurs efforts en faveur du développement du logement rural constitue un moyen efficace pour réduire le phénomène de l'exode rural et contribuer au développement de l'intérieur du pays.

Mieux, la réglementation en vigueur permet à tout citoyen désirant construire lui-même son logement rural de bénéficier d'une aide financière de 700.000 dinars et de nombreuses facilitations notamment pour l'obtention d'une assiette foncière.

Un nouveau programme de 400.000 logements ruraux, qui s'ajoute aux 200.000 autres déjà mis en chantier, a été lancé conformément aux directives présidentielles relatives



à la mise en route immédiate de la quasi-totalité du programme quinquennal de logements ruraux, totalisant 700.000 unités.

D'importantes décisions ont été prises ainsi par l'Etat en 2011 afin de développer l'offre en matière de logement et d'accélérer le lancement des projets inscrits dans le cadre du plan quinquennal en cours.

Saisissant l'occasion du Conseil des ministres de février dernier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté le gouvernement à finaliser certains sites de logements promotionnels demeurés en chantier pour des contentieux divers, affirmant dans ce contexte, que la situation juridique de ces cas doit être solutionnée et les habitations mises en état d'occupation.

Le chef de l'Etat a ordonné, par ailleurs, l'accélération de l'exécution des programmes de logements ruraux totalisant 700.000 unités, relevant qu'au moins un tiers de ce contingent devra être lancé avant la fin 2011.

Il a également exhorté le gouvernement à intensifier la réalisation, en cours des 340.000 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire à travers le pays et à encourager l'accès des citoyens aux crédits pour la promotion immobilière.

L'année 2011 a vu, d'autre part, le lancement des dispositifs d'octroi de crédits bancaires à taux bonifiés mis en place en 2010 dans le but de faciliter l'accès des jeunes et des citoyens aux revenus moyens au logement. Dès sa mise sur le marché, ce nouveau produit bancaire a connu un engouement par-

ticulier. Atitre d'exemple, le montant des crédits hypothécaires à taux bonifié octroyé par la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-banque) a quintuplé durant les trois premiers trimestres de l'année en cours, atteignant ainsi 8.716 crédits totalisant un montant global de 12,26 milliards de dinars.

Ces crédits, soumis à des taux bonifiés à 1% et 3%, ont ainsi représenté 45,5% des engagements de la banque en matière de crédits hypothécaires durant la même période.

L'adoption d'une nouvelle loi sur la promotion immobilière, en janvier dernier par les deux chambres du Parlement, a contribué, par ailleurs, au renforcement du cadre juridique régissant cette activité et à l'encouragement de la participation des entreprises nationales dans la mise en œuvre des programmes de logements.

Même si l'Algérie a réussi à réaliser le nombre record de 1,45 million de logements entre 2005 et 2009, il est, toutefois, important de souligner que la construction est un acte complexe nécessitant d'importants moyens financiers, mais surtout un outil de réalisation efficace, porté par des entreprises et une main-d'œuvre qualifiées.

Doté de plus de 3.700 milliards de dinars (environ 50 milliards de dollars), le programme quinquennal (2010-2014) du secteur de l'habitat comprend notamment la réalisation de 550.000 LPL, 500.000 LPA, 400.000 unités consacrées au relogement des locataires des bidonvilles et 700.000 logements ruraux.

I. A.

DÉVELOPPEMENT ET SPORT

et déceptions...

les moins de 35 ans, le Président l'ayant inscrit à l'horizon 2014. Cependant 2011 aura été l'année des vaches maigres pour le sport où l'équipe nationale aura touché le fond avec la débâcle face au Maroc. Mais l'honneur aura été sauvé avec la formation militaire qui médaillée d'or aura offert à l'Algérie son plus cadeau de fin d'année

L'ASSOCIER À L'EFFORT DE DÉVELOPPEMENT

Multiples contacts avec la communauté
nationale à l'étranger

L'année 2011 s'est distinguée par de multiples contacts entre les pouvoirs public et la communauté nationale à l'étranger pour associer le vivier de compétences qu'elle recèle à l'effort de développement national.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, a dans ce sens effectué des visites de travail dans plusieurs villes de France au cours de cette année pour aller à la rencontre de ces élites et les inviter à se mettre en "réseau" pour faciliter leur insertion dans les secteurs socioéconomiques susceptibles de les intéresser.

Investir dans le savoir-faire et la technicité de cette élite, créer des pôles de compétences à travers un rapprochement fécond entre les Algériens vivant en Algérie et ceux installées en France, est le but recherché par ces contacts qui se sont révélés fructueux.

Tous les participants rencontrés par M. Benatallah, lors de nombreuses séances de travail organisées à cet effet, dans les consulats des villes à forte représentativité de la communauté nationale, ont fait part de leur volonté de contribuer à l'effort de développement national pour peu que la demande soit clairement formulée par les secteurs demandeurs.

Médecins spécialistes, chercheurs, universitaires, ingénieurs, entrepreneurs, tous ont exprimé le souhait d'apporter leurs expériences respectives et créer des liens solides avec leur pays d'origine, souhaitant, dans ce cadre, la

création d'observatoires locaux regroupant toutes les compétences et rattachés aux services consulaires. De leur point de vue, il est nécessaire que la collaboration ne se fasse pas à titre individuel, comme c'est parfois le cas, mais dans un "*cadre concerté*" pour travailler dans la "*transparence*" avec les institutions nationales. Il s'agit, ont-ils estimé, de créer une "*véritable synergie*" en mesure de cerner les vraies demandes formulées à partir de l'Algérie et orienter les offres disponibles.

Un accord-cadre serait, selon eux, idéal pour leur permettre d'agir avec "*efficacité*" dans un climat "*serein*". Sur ce plan, certains membres de la communauté nationale, ont, lors de ces séances de travail, exprimé des "*appréhensions*" quant à un environnement "*bureaucratique*" de l'administration qui leur fait craindre des lenteurs de procédure dans la réalisation des projets qu'ils souhaitent engager en Algérie. D'autres, tout en insistant sur la création de passerelles entre l'Algérie et les membres de la communauté qualifiés, ont déploré que des projets soient offerts à des étrangers, alors que le vivier des compétences nationales "*est disponible*". Dans ses nombreuses rencontres avec les membres de la communauté, que ce soit à Paris, Lyon, Montpellier où d'autres villes en France, M. Benatallah a invité ses interlocuteurs à faire preuve de "*pragmatisme*" et d'"*esprit constructif*", soulignant que le projet d'intégration des compétences nationales dans les programmes de développement en Algérie

traduit "*une préférence nationale*". Le but essentiel de ces multiples contacts entrepris avec la communauté nationale était d'établir des "*relations de confiance*". Concrètement, il s'est agit de créer des "*banques de données*" en recensant les compétences nationales disposées à faire bénéficier leur pays de leur expérience et savoir-faire. Dans le même temps, ces compétences ont été invitées à s'organiser et à mettre en place un lobbying "*pour se faire connaître*". Pour le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, il serait vain de travailler de manière isolée où chaque compétence se verrait offrir des conditions "optimales" pour réaliser un projet.

Dans ce contexte, une convention s'appuyant sur une banque de données et portant sur la mise en place d'un portail Web pour faciliter l'intégration des compétences nationales à l'étranger dans différents programmes sectoriels de recherche, a été signée au cours de l'année 2011 entre le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale et le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication. Ce portail Web permettra la diffusion et le partage de l'information entre les compétences nationales à l'étranger autour de projets socioéconomiques en Algérie et créera une synergie entre ces compétences et les secteurs nationaux demandeurs de hauts potentiels humains.

I.A.

SPORT, SÉLECTIONS NATIONALES

Une année à mettre vite aux oubliettes

L'année 2011 a été un véritable fiasco pour les sélections nationales de football, marquée principalement par l'élimination de l'équipe A de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, prévue au Gabon et la Guinée-équatoriale en janvier prochain, selon bon nombre de techniciens et amoureux des Verts.

Après une année 2010 pleine, avec notamment une participation à la CAN-2010 en Angola, et un retour par la grande porte parmi le gotha du football mondial, lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, l'équipe nationale est retombée dans ses travers en échoant à se qualifier pour le prochain rendez-vous africain.

Le scénario de l'échec était programmé, estiment les observateurs, où pas moins de trois coachs se sont succédé à la tête des Verts depuis le Mondial 2010, du jamais vu pour la sélection nationale, désormais en pleine "phase de reconstruction" sous la houlette du Bosnien Vahid Halilhodzic. Le départ de Rabah Saâdane en septembre 2010, a eu pour effet de déstabiliser le "Club Algérie", et a sonné le glas des coéquipiers de Karim Ziani précipités tout droit vers la descente aux enfers. L'arrivée d'Abdelhak Benchikha, censé faire redynamiser le groupe n'a rien changé, pis, les Verts ont touché l'abîme le soir du 4 juin 2011, avec la débâcle concédée à Marrakech face au Maroc (4-0). Une lourde défaite aux allures de catastrophe

qui a précipité la démission attendue de Benchikha qui ressort par la petite porte avec un maigre bilan de deux défaites et une victoire. Comme première mesure, le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, engage Vahid Halilhodzic, pour reconstruire l'équipe et la préparer en vue des prochaines échéances (Eliminatoires CAN 2013 et Coupe du Monde 2014). De son côté, la sélection A', qui avait pris part à la 2e édition du championnat d'Afrique des nations CHAN-2011 au Soudan, réservé aux joueurs locaux, n'a pu faire mieux que la 4e place au classement, dans une épreuve reportée par la Tunisie.

Sous la houlette d'Abdelhak Benchikha, les coéquipiers de Lazhar Hadj Aissa ont terminé au pied du podium, après leur défaite au match de classement face au pays hôte (1-0). Pour compléter ce tableau sombre, la sélection olympique, dirigée par Azzedine Ait Djoudi, sur laquelle reposaient de grands espoirs est complètement passée à côté lors du championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U 23) au Maroc, qualificatif aux jeux olympique JO-2012 de Londres, en se faisant éliminer dès le premier tour de la compétition. Après une première victoire face au Sénégal (1-0), les Algériens ont marqué le coup ensuite en concédant deux défaites de rang, devant le Maroc (1-0) et une déroute face au Nigeria (4-1). Une élimination

amère que le désormais ancien coach des Olympiques, Ait Djoudi, a refusé d'assimiler à un échec, alors que la FAF lui avait fait signer un contrat-objectif.

Avec cette désillusion, l'Algérie continue toujours de courir derrière une qualification aux jeux olympiques, dont la dernière participation remonte aux JO-1980 à Moscou (ex-URSS). A la veille du rendez-vous pré-olympique, la sélection des U 23 a pris la 3e place lors du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), alors que l'équipe des moins de 17 ans (U 17), s'est adjugée la 2e place du tournoi de l'UNAF, en s'inclinant en finale face au Maroc (sans hôte) sur le score de 2-0.

La seule satisfaction de l'année 2011 est à mettre à l'actif de la sélection militaire, médaillée d'or lors des Jeux mondiaux militaires qui se sont disputés à Rio de Janeiro au mois de juillet dernier.

L'équipe, dirigée par Abderrahmane Mehdaoui, a pris le meilleur en finale face à l'Egypte, quintuple championne en titre, sur le score de 1 à 0. Une performance de taille pour nos militaires qui sauvent l'honneur d'un football national, qui devra redéfinir sa stratégie en 2012, d'autant que plusieurs échéances sont au programme, à commencer par les éliminatoires de la CAN-2013 et le Mondial 2014.

APS

CHRONO
DÉCEMBRE



16 décembre

Egypte : des affrontements ont éclaté entre manifestants et soldats devant le siège du gouvernement au Caire, où des militants campaient depuis le 25 novembre pour réclamer la fin du règne de l'armée dans le pays, rapporte *Le Figaro*.

17 décembre

Egypte : Après les violents affrontements qui ont fait 8 morts et plusieurs centaines de blessés hier sur la place Tahrir du Caire, les heurts ont recommencé sur la place et ses alentours. L'armée a fait brûler les tentes et ratisser les rues pour arrêter les opposants.

21 décembre

Libye : Human Rights Watch a appelé les autorités libyennes à permettre à Saïf al Islam Kadhafi, le fils de l'ancien dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, de bénéficier d'un avocat afin d'avoir un procès équitable, rapporte *Europe 1*. Fred Abrahams, responsable de l'organisation de défense des droits de l'Homme, a rencontré ce dernier à Zintane.

23 décembre

Egypte : des milliers de manifestants se sont rassemblés sur la place Tahrir au Caire pour protester contre les violences de l'armée ayant provoqué la mort de 17 personnes. Au même moment, des partisans du Conseil suprême des forces armées (CSFA), ont organisé leur contre-manifestation.

25 décembre

Nigeria : 15 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées lors d'une explosion pendant la messe de Noël dans une église à Madalla. L'attentat est attribué à la secte islamiste Boko Haram.

Libye : Benghazi en colère contre le Conseil national de transition rapporte *RFI*. Les habitants exigent la mise en action des principes de la Révolution. **Nigeria** : Des centaines de personnes ont fui les violences dans le nord-Est frappé par une série d'attentats meurtriers revendiqués par Boko Haram.

27 décembre

Ethiopie : 2 journalistes suédois accusés de soutien au terrorisme et d'entrée illégale en Ethiopie ont été condamnés à 11 ans de prison, par un tribunal d'Addis Abeba .

TISSEMSILT

Jumelage avec la Chambre agricole de Aïn Defla

Une convention de jumelage entre les Chambres agricoles des wilayas de Tissemsilt et d'Aïn Defla sera signée prochainement, selon le directeur des services agricoles de la wilaya de Tissemsilt. Cette convention prévoit l'échange d'expériences, en particulier dans la filière de la pomme de terre, et d'entreprendre des expériences communes concernant des produits stratégiques comme la tomate, les arbres fruitiers, l'élevage bovin et l'apiculture. Il est prévu également l'organisation de visites au profit des spécialistes et agriculteurs expérimentés de Tissemsilt pour s'enquérir des potentialités agricoles d'Aïn Defla, wilaya qui dispose de barrages destinés à l'irrigation des terres agricoles et connue pour l'adaptation des différentes cultures au climat des zones montagneuses. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que la DSA de Tissemsilt organisera, en coordination avec la Chambre agricole, une rencontre ciblant les fellahs des deux wilayas en vue d'aborder les expériences agricoles réussies à Aïn Defla, en particulier dans la filière de la pomme de terre et de l'apiculture. La DSA de Tissemsilt s'attelle à signer, lors de la saison agricole en cours, des conventions de jumelage similaires avec les wilayas de Tiaret, Mascara, Relizane et Chlef en vue de développer et de moderniser les diverses filières agricoles dans la wilaya.

LAGHOUAT

Plus de 25 chantiers créés en 2011

Quelque 27 chantiers ont été créés par le bais du programme "Blanche Algérie" de 2011 dans la wilaya de Laghouat, a indiqué la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya. Les travaux de ces chantiers ayant généré près de 216 emplois, soit sept jeunes placés par chantier, portent sur les activités de nettoyage des agglomérations, l'aménagement des cités et quartiers et des espaces publics des 24 communes de Laghouat, a précisé le DAS de Laghouat. Ces activités ont permis le placement de jeunes pour une durée d'une année, contre des contrats trimestriels renouvelables, moyennant un salaire mensuel de 15.000 DA, a ajouté M. Aïssa Doukani. Le programme "Blanche Algérie" devrait connaître en 2012 une augmentation du nombre d'emplois eu égard à sa contribution à la préservation de l'environnement, de l'hygiène publique et à la création d'emplois. Ce dispositif connaît, selon la même source, une augmentation "graduelle" en termes du nombre de projets passant de 9 chantiers en 2006 à 22 chantiers en 2010.

JIJEL

Nouvelles infrastructures pour l'Education et l'Enseignement supérieur

Plusieurs nouvelles infrastructures seront opérationnelles dès la prochaine rentrée scolaire et universitaire 2012-2013 dans la wilaya de Jijel, selon la Direction du logement et des équipements publics. Pour le secteur de l'Education, il est prévu la réception d'un lycée de 1.000 places à Chekfa, deux demi-pensions et sept salles de sports, a indiqué la même source, précisant que le cycle moyen sera renforcé par deux CEM et quatre demi-pensions, tandis que le palier primaire sera doté de 96 classes d'extension et de 13 cantines dans plusieurs localités de la wilaya. S'agissant de la rentrée universitaire, la DLEP a annoncé la réception d'une salle polyvalente de sport, un gymnase, un cyberspace, plusieurs foyers, un bureau de poste, une salle de spectacle, un siège pour la Direction des œuvres universitaires et 70 logements de fonction. Lors d'une récente séance de travail, le wali avait insisté sur le "suivi rigoureux" de ces projets afin qu'ils soient fin prêts pour la rentrée de septembre 2012. La majorité des structures scolaires et universitaires prévues pour la précédente rentrée ont été livrées, selon les services de la wilaya.

APS

BOUMERDES, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Une production de 44 millions de litres de lait cru

Depuis le début de cette année 2011, la production de lait cru a franchi la barre des 44 millions de litres à Boumerdès, contre un volume de 20 à 35 millions de litres réalisé durant les 5 dernières années, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

Quant au volume de lait collecté, il a été porté à 13 millions de litres en 2011, dépassant ainsi le seuil des 9 millions de litres fixé par le contrat de performance de la wilaya pour la filière, au même titre que les moyennes de collecte estimées entre 3 et 10 millions de litres réalisées ces dernières années, a ajouté la même Direction à l'APS.

Plusieurs facteurs expliquent cette performance qui est due, selon la DSA, en premier lieu, aux soutiens financier et sanitaire considérables consentis par les pouvoirs publics à ce produit.

Les facilitations administratives introduites au profit des producteurs et collecteurs de lait sont l'autre élément positif cité à l'origine du développement de la filière qui a vu, entre autres, l'annulation de l'obligation de fourniture du certificat sanitaire avant la commercialisation du produit, outre une amélioration opérée dans les conditions d'élevage des vaches laitières et de conservation du lait, souligne l'APS. Les données de la DSA font également état d'un accroissement du



cheptel bovin laitier de la wilaya, porté à près de 15.000 têtes actuellement contre 13.000 têtes en 2008, dont près de 5.000 têtes réputées pour être à très haut rendement. Quant à l'effectif des éleveurs bovins, il est passé à 1.230 sujets actuellement contre 230 en 2008. Cette abondante production est de nature à réduire, estime la DSA, le déficit en matière d'approvisionnement en lait pasteurisé accusé par le marché de la région. A ce titre, il

est signalé la destination d'un volume de près de 71.000 litres/j de lait au profit de la région est de Boumerdès et de la wilaya de Tizi-Ouzou. La commercialisation de cette production globale de lait est, selon l'APS, assurée par 27 collecteurs agréés au profit des unités de transformation de Tizi-Ouzou, Alger, Blida et Boumerdès, tandis que le volume de lait non collecté est destiné à la consommation personnelle et aux crémeries.

B. M.

CHLEF, PORT D'EL MARSA

Travaux d'aménagement tirent à leur fin



Les travaux d'aménagement du port d'El-Marsa, situé à 100 km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Chlef, tirent à leur fin après l'aménagement des terre-pleins et la réalisation de la clôture et du premier lot de l'éclairage public du port. Réalisées pour un coût de

3,3 milliards de dinars, ces opérations seront renforcées à partir du mois prochain par la réalisation du 2e et dernier lot de l'éclairage public, a indiqué le chargé du suivi près la Direction des travaux publics, en relevant l'impact de ces opérations sur la sécurité des exploitants de

cette infrastructure et l'amélioration des conditions de travail des opérateurs de pêche.

En exploitation depuis janvier 2010, cette infrastructure portuaire d'une capacité d'accueil globale de 120 embarcations, dont 30 petits-métiers et 90 chalutiers et sardiniers, présente actuellement toutes les conditions de sécurité, dans la mesure où pas moins de 15 agents ont été recrutés pour veiller à la sécurité du port et des exploitants, à savoir les pêcheurs et les mandataires, entre autres. En plus des opérations d'aménagement, il est prévu, le mois prochain, le lancement des travaux de mise en place d'un échangeur d'eau, a affirmé la même source, précisant que cet équipement, qui sera réalisé pour un coût de 240 millions de dinars, est destiné au nettoyage du bassin du port des déchets et autres lubrifiants. Le port d'El-Marsa, qui vient s'ajouter aux trois autres ports de pêche de la wilaya, à savoir ceux de Ténès, Béni Houa et celui de Sidi Abderrahmane, nouvellement réalisé, a permis, depuis sa mise en exploitation, en 2010, d'alléger la pression sur le port de pêche de Ténès qui a atteint un degré important de saturation.

APS

SÉTIF, MÉFAITS DU MONOXYDE DE CARBONE

Vaste campagne de sensibilisation sur les dangers du gaz

Dans la wilaya de Sétif, une vaste campagne de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation du gaz naturel, a été lancée, ont indiqué, lundi dernier, les responsables de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE).

PAR BOUZIANE MEHDI

Afin de toucher un large public, des rencontres d'information et de vulgarisation, avec démonstrations, sur la bonne utilisation des divers appareils fonctionnant au gaz, pour écarter tout risque d'asphyxie par le gaz ou le monoxyde de carbone, seront organisées à travers tous les quartiers et places publiques de la wilaya, a précisé Khalil Hedna, responsable à la SDE Est à l'APS.

La mission essentielle de cette caravane de sensibilisation qui sillonnera toutes les communes de la wilaya, est d'expliquer aux citoyens les risques liés à l'inhalation du monoxyde de carbone et les méthodes devant présider à l'utilisation d'appareils fonctionnant au gaz naturel ainsi que les mesures à prendre en cas d'asphyxie, selon le même responsable.

Des séances de sensibilisation suivies d'explications illustrées sont également prévues au profit des élèves d'une centaine d'établissements scolaires afin de per-



mettre à tout un chacun de "savoir utiliser le gaz naturel sans risque", a ajouté le même responsable à l'APS.

En outre, la campagne en question concernera les populations qui ont bénéficié, récemment, du raccordement de leurs foyers au réseau du gaz naturel, en particulier celles des communes de Djemila, de Ain Abessa, de Amoucha et de Beni Fouda, a souligné la SDE.

Cette campagne était devenue vitale au regard du nombre d'accidents enregistrés

ces derniers temps, a encore indiqué M. Hedna, rappelant l'accident dû à une fuite de gaz qui avait conduit, l'année dernière, à la mort d'un jeune homme de 21 ans dans la commune d'El Eulma.

Les services de la Protection civile ont procédé il y a quelques jours, selon l'APS, au sauvetage in-extremis de 6 membres d'une même famille, victimes d'un accident similaire survenu dans la commune de Salah Bey, au sud de la wilaya.

B. M.

ORAN, PROCHAINE SESSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

6.170 postes pédagogiques disponibles



Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran prévoit d'assurer 6.170 nouveaux postes pédagogiques, lors de la session de février prochain, selon la Direction de wilaya du secteur. Le chef du service du suivi des établissements de formation, M.Belmebrouk Brahim, a souligné, au cours d'un point de presse animé dimanche, que ces offres de formation sont réparties entre 4.060 postes pédagogiques en formation de prio-

rité et 2.110 postes de formation alternative. Pour la formation de priorité, 1.480 postes résidentiels et 2.300 pour la formation par apprentissage sont prévus en plus de 280 postes de formation en cours du soir. Il a également été décidé d'assurer 690 postes de formation par le biais de conventions et 645 autres pour les femmes au foyer, alors que 380 offres seront destinées à la formation en milieu rural et 255 autres en cours du soir. Les

postulants ayant le niveau d'enseignement de 4ème année moyenne ont bénéficié de 1.950 nouveaux postes, répartis sur 80 spécialités représentant 32% du total des offres disponibles à la session de février. L'ensemble de ces offres couvre 15 filières professionnelles, 75 spécialités, et 131 branches, a indiqué le chef du service de suivi des établissements de formation.

Pour préparer la prochaine rentrée professionnelle, prévue le 26 février, la direction de la formation professionnelle a lancé des rencontres de sensibilisation.

Les inscriptions se poursuivront jusqu'au 9 février prochain et l'annonce des résultats des examens d'entrée aux centres se fera le 19 du même mois. D'autre part, au cours de ce point de presse, le calendrier du déroulement de la 5ème édition des olympiades des métiers, organisés par le ministère de tutelle, a été présenté. La sélection des candidats a débuté au niveau des établissements de formation à travers le pays à la mi-décembre en cours et se poursuivra jusqu'à la prochaine mi-janvier. Les compétitions locales se tiendront du 25 février au 1er mars prochains. Elles seront suivies d'autres à caractère régional entre le 14 et le 19 avril prochain alors que les compétitions nationales sont programmées du 29 juin au 4 juillet prochains.

APS

TIMIMOUN

Clôture du salon national de l'artisanat "Oasis rouge"

Des distinctions ont été remises aux meilleurs participants, exposants, artisans et producteurs, à la clôture mercredi à Timimoun (wilaya d'Adrar) du salon national de l'artisanat "Oasis Rouge". Initiée par la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Adrar, cette manifestation a regroupé, quatre jours durant, plus d'une cinquantaine de participants, dont 26 femmes-artisans, venus de différentes régions du pays pour l'écoulement de leurs produits d'artisanat et l'échange d'expériences dans les différentes activités professionnelles. Ce salon a permis également de mettre en valeur des produits du terroir du Tout Gourara à la satisfaction des touristes venu séjourner dans la région pour célébrer le nouvel an. Une journée d'étude sur les voies de gestion et l'exploitation des espaces et structures d'artisanat a été organisée au cours de ce rendez-vous, ont indiqué les organisateurs. Des randonnées au niveau des sites et lieux touristiques et archéologiques ont été organisées en l'honneur des participants.

SIDI BEL-ABBES

Nouveaux équipements pour la fromagerie "Tessala"

La fromagerie "Tessala" de Sidi-Bel-Abbes relevant du complexe laitier "Giplait" sera dotée de nouveaux équipements durant le premier trimestre de 2012, selon son directeur général. Ces nouveaux équipements dont les coûts sont évalués à 200 millions de dinars, remplaceront ceux déjà utilisés depuis l'installation de cette usine dans les années 70, a indiqué M. Zeggane Farid lors d'une rencontre avec la presse. L'usine sera renforcée également de deux centres de collecte de lait frais à Telagh et Zerouala, dans le but de se rapprocher des producteurs de lait dans ces deux zones. Par ailleurs, M. Zeggane a relevé que cette infrastructure qui emploie 230 ouvriers pour une production journalière de 60.000 litres de lait pasteurisé, 5.000 litres de lait frais et autres produits laitiers, a réalisé un bénéfice record de 2 millions de dinars.

ANNABA

Nouvelles filières pour la formation professionnelle

De nouvelles filières de formation par apprentissage notamment en mécanique et maintenance des engins industriels seront offertes aux jeunes à la prochaine rentrée de février par les centres de la wilaya de Annaba, selon la Direction du secteur. Les conventions de partenariat, signées par la direction du secteur et plusieurs entreprises économiques dont le complexe sidérurgique ArcelorMittal pour accueillir les jeunes stagiaires en stages de formation pratique, ont été réactivées. La prochaine rentrée de février verra l'ouverture de 500 postes de formation dont 200 en apprentissage au travers des 18 établissements de formation de cette wilaya qui accueille un total de 11.000 stagiaires. Le secteur a adopté, au cours de ces dernières années, une stratégie d'adaptation aux besoins du marché de l'emploi axée sur le développement de l'offre de formation dans les métiers artisanaux, notamment ceux demandés par le secteur du bâtiment et des travaux publics ainsi que dans l'hydraulique agricole et les élevages.

OUM EL-BOUAGHI

40,2 millions DA alloués au mouvement associatif

L'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Oum El-Bouaghi a affecté un montant de 40,2 millions DA sur le budget primitif 2012 de la wilaya au profit du mouvement associatif, a indiqué son président. Ce montant a été réparti entre 106 clubs sportifs et 34 associations culturelles. L'élue a également indiqué que des aides ont été aussi accordées à 137 associations religieuses et 42 associations à vocation sociale. Des aides d'un montant de 31 millions DA avaient été octroyées au début de la semaine courante par le Fonds de promotion des initiatives de jeunes à 51 associations sportives.

APS

ILS RÉCLAMENT LA
LIBÉRATION D'UN OPPOSANT

Plusieurs centaines de manifestants à Moscou

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, jeudi 29 décembre au soir, dans le centre de Moscou. Ils réclamaient la libération du dirigeant du mouvement d'opposition le Front de gauche emprisonné : Sergueï Oudaltsov. Le rassemblement a été interdit par les autorités. Le rassemblement place Pouchkine a débuté à 15 h, heure française, et a été présenté comme une réunion avec un député russe, Ilia Ponomarev, et non comme une manifestation, afin de contourner l'interdiction prononcée par la mairie.

Les manifestants ont néanmoins scandé à plusieurs reprises «liberté aux prisonniers politiques» et «liberté à Oudaltsov» pour ponctuer les discours de soutien à l'opposant prononcés par ses partisans. Une heure après le début du rassemblement, les policiers présents n'avaient procédé à aucune interpellation mais demandaient régulièrement à la foule de ne pas crier de slogan. Boris Nemtsov, un des leaders du mouvement de contestation sans précédent contre le régime de Vladimir Poutine déclenché par les législatives controversées du 4 décembre, était présent. Alexandre Lektman, un manifestant de 26 ans, a expliqué être venu «en soutien à Sergueï Oudaltsov. Il fait une grève de la faim, c'est un grand geste politique», a-t-il dit.

Plusieurs hospitalisations

Sergueï Oudaltsov a été interpellé le 4 décembre, lors d'une manifestation interdite le jour des législatives remportées par le parti au pouvoir, puis condamné à quinze jours de prison. Il a de nouveau été appréhendé et condamné le 25 décembre à dix jours de détention car, selon la police, il n'avait pas accompli la totalité d'une peine précédente datant du mois d'octobre.

A l'époque, l'opposant, en prison pour avoir participé à un rassemblement illégal, avait été hospitalisé car il faisait une grève de la faim et de la soif. A sa sortie de l'hôpital, il n'est pas retourné à son lieu de détention pour achever sa détention

INCENDIE D'UN SOUS-MARIN
NUCLÉAIRE RUSSE

Les autorités écartent tout risque de radiation

Un incendie a endommagé un sous-marin nucléaire russe jeudi sur un chantier naval de la région de Mourmansk, dans le nord de la Russie, mais les autorités ont affirmé qu'il n'y avait pas eu de fuite radioactive ni de blessés.

L'incendie s'est déclaré sur le sous-marin Ekaterinbourg alors qu'il était à quai pour subir des réparations sur le chantier naval de Rosliakovo, a déclaré Irina Gretskaïa, la porte-parole régionale du ministère des Situations d'urgence.

Il a précisé que le feu avait débuté sur un échafaudage en bois, avant de se propager sur la coque extérieure. Il a ajouté que l'incendie était désormais contenu, et qu'il n'y avait pas de risque de propagation à l'intérieur du bâtiment. Les autorités procédaient à des contrôles pour déterminer les causes de l'incendie.

AP

EN DÉPIT DE LA VISITE DES OBSERVATEURS EN SYRIE

Poursuite des violences

La présence des observateurs de la Ligue arabe n'a pas enrayer la spirale de la répression en Syrie où les forces de sécurité ont tué 25 manifestants à travers le pays, mettant à mal la promesse du gouvernement d'engager un processus pacifique.

Les violences ont été signalées lors de manifestations dans plusieurs villes du pays où la répression du mouvement de contestation du régime du président Bachar al Assad a fait 5.000 morts depuis mi-mars selon l'Onu.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH, une ONG basée à Londres) les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants dans plusieurs villes, blessant une centaine de personnes rapporte le journal Libération .

Six des 25 manifestants tués ont été recensés à Hama peu de temps après la visite des délégués de la mission panarabe dans cette localité, d'après l'OSDH. A Douma, dans la banlieue de Damas, des habitants en colère ont lancé une campagne de désobéissance civile et des milliers d'opposants ont organisé un sit-in sur la place centrale. Quatre manifestants ont été tués par des tirs des forces de sécurité.

Des voitures portant le logo de la Ligue arabe auraient été aperçues dans les faubourgs de Damas mais l'information n'a pas été confirmée.

Cinq autres personnes, qui n'ont pas été identifiées, ont été tuées par balle à proximité de sites militaires de la ville d'Idlib, près de la frontière avec la Turquie, où étaient attendus les observateurs après un passage à Deraa et Hama retransmis à la télévision au cours de la journée. A Hama, des habitants sont descendus dans les rues pour attendre la venue des observateurs, précédée par un déploiement de forces de l'ordre et de tireurs embusqués sur les



toits. La ville, située sur un arc sud-nord de 450 km le long duquel s'est développée la contestation, conserve le souvenir des 30.000 tués dans la répression menée par les troupes d'Hafez al Assad contre un soulèvement religieux en 1982.

Les délégués de la Ligue arabe devaient poursuivre leurs inspections jeudi après avoir passé la journée de mardi dans la cité de Homs, un des berceaux de la contestation.

EN QUÊTE DE CRÉDIBILITÉ

Plus le temps passe et plus cette mission, arrivée lundi soir en Syrie, peine à asseoir sa crédibilité au troisième jour de sa présence sur le terrain. Son chef, le général soudanais Moustafa Dabi, avait estimé mercredi qu'il n'y avait "rien d'alarmant" à Homs, ville du centre du pays dont certains quartiers ont été la cible d'une violente répression, selon des ONG.

Plusieurs voix, se sont aussitôt élevées pour contester cette évaluation jugée hâtive de la situation humanitaire.

Le général Dabi avait ensuite nuancé ses propos en précisant que la mission

n'en était qu'à ses tout débuts et que de nouvelles investigations étaient nécessaires. Les opposants au gouvernement ont affirmé que Homs avait subi de nouvelles violences, avec une trentaine de personnes tuées à la veille de l'arrivée de la mission.

Des habitants du quartier de Baba Amr, l'un des plus sévèrement touchés, ont refusé de rencontrer les observateurs, infligeant un camouflet à cette initiative internationale. La Ligue arabe, qui tente d'asseoir grâce à cette initiative son rôle de médiateur dans la région, sait que tous les regards sont tournés sur cette mission.

Son secrétaire général, Nabil Elarabi, a reconnu que la délégation avançait dans l'inconnu mais que dans le délai d'une semaine elle serait en mesure de savoir si la Syrie respecte les engagements pris pour entamer un processus de paix.

De leur côté, les autorités syriennes ont affirmé fournir tous les moyens nécessaires pour que la mission puisse évaluer les efforts visant à mettre fin à neuf mois de violences.

R. I. Libération

ARABIE SAOUDITE

Achat auprès des Etats-Unis d'avions de combat

En pleine montée des tensions avec l'Iran, les Etats-Unis et l'Arabie saoudite ont signé un contrat de vente de 84 chasseurs-bombardiers F-15 et de modernisation de 70 autres appareils, pour 29,4 milliards de dollars au total (22,7 milliards d'euros), a annoncé jeudi 29 décembre la Maison Blanche.

«Les Etats-Unis et l'Arabie saoudite ont signé un contrat [...] de fourniture d'avions de combat avancés F-15SA à l'armée de l'air royale saoudienne», a précisé le porte-parole adjoint de Barack Obama, Josh Earnest, depuis Hawaï, dans le Pacifique, où le président américain passe les fêtes de fin d'année. Un accord dont M.



Earnest a vanté les conséquences «positives» pour l'économie américaine, notamment 50.000 emplois ainsi «soutenus» aux Etats-Unis.

En outre, «cet accord renforce les relations solides et de longue durée entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, et démontre l'engagement des Etats-Unis à de fortes capacités défensives saoudiennes,

une composante importante de la sécurité régionale», a ajouté M. Earnest.

MONTÉE DES TENSIONS AVEC L'IRAN

Cette vente d'armes avait déjà été soumise au Congrès américain fin 2010 et ce dernier n'avait pas soulevé d'objections. Mais, hasard du calendrier ou pas, cette annonce intervient alors que la tension est très vive entre l'Iran, puissance régionale rivale de l'Arabie saoudite, et les Etats-Unis, alliés de longue date de Riyad, l'un de leurs principaux fournisseurs de pétrole. Téhéran a menacé ces derniers jours de fermer le détroit d'Ormuz, par où transite entre un tiers et 40 % du trafic pétrolier mondial, en cas de nouvelles sanctions internationales contre son programme nucléaire controversé, un geste qui exposerait la République islamique à une réaction militaire des Etats-Unis.

R. I.

Défilé grandiose au centre-ville

Page 14

DES LIVRES ET DES FAITS

LA LITTÉRATURE À L'ÉPREUVE DE LA RÉVOLTE ARABE

Page 12



DES LIVRES ET DES FAITS

La littérature à l'épreuve de la révolte arabe

L'actualité mondiale est la meilleure muse pour l'art. C'est peu de le dire. Nous sommes tenté de faire une rétrospective des différents genres ayant pris l'actualité pour modèle créatif, mais cela sera sans doute une tâche inépuisable mais surtout difficile à entreprendre. La littérature fait inévitablement partie de ces genres artistiques à travers lesquels les écrivains mettent en lumière l'événement historique.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'année 2011 aura été sans aucun doute celle du soulèvement des peuples arabes. Appelé par certains médias et intellectuels «la révolte arabe», par d'autres «le printemps arabe», «le réveil arabe» ou encore réduite à de simples contestations, la définition importe peu et c'est le résultat qui a été marquant et bouleversant surtout pour les dirigeants des différents Etats.

Ce n'est pas seulement les peuples qui se sont enrichis d'une nouvelle ère. La littérature, romanesque, essayiste, des livres témoignage, théâtrale... a été et sera les prochains jours enrichie de cette nouvelle ère avec la parution de nouvelles œuvres.

Chaque plume des écrivains à travers le monde essaye de nourrir l'un des moments forts de l'histoire de l'humanité. Jean-Pierre Filiu, Bassam Tayara, Tahar Ben Jelloun, Claude Guibal, Olivier Piot, Jocelyne Dakhlia, Moncef Marzouki, Abdelwahab Meddeb, Fethi Benslama... sont autant d'écrivains qui ont déferlé les librairies



et l'actualité littéraire par leurs ouvrages.

Ainsi, toutes ces littératures retracent avec beaucoup d'analyse et de recul les événements qui ont commencé le 17 décembre 2010 dans la ville de Sidi Bouzid en Tunisie. Une date historique mondiale qui a changé le cours des existences des pouvoirs en place. Une date qui a conduit, grâce à la détermination du peuple tunisien Zine el-Abidine Ben Ali à quitter le pouvoir. «*La Révolution arabe : Dix leçons sur le soulèvement démocratique*» de Jean-Pierre Filiu, «*Monde arabe : le printemps des peuples ?*» de Samir Amin, «*Le Printemps arabe décodé : Faces cachées des révoltes*» de Bassam Tayara, «*Renaissances arabes*» de Vincent Geisser, «*Soudain la révolution ! : De la Tunisie au monde arabe : la signification d'un soulèvement*» de Fethi Benslama, «*Monde arabe : la signification d'un soulèvement*» de Fethi Benslama, «*Tunisie, une révolution arabe*» de Pierre Puchot, «*Tunisie - Le pays sans bruit*» de Jocelyne Dakhlia, «*Dictateurs en sursis*» de

Moncef Marzouki, «*Les nouveaux terroristes*» de Mathieu Guidère... et la liste est longue de ces écrivains qui ont su profiter des événements pour que le peuple arabe soit un protagoniste de l'Histoire d'un siècle. Il est certain que ces peuples, en Tunisie, en Egypte, en Libye ne seraient jamais doutés qu'un jour leur slogan «Dégage» ou «Erhal» sera devenu un symbole de leurs révolutions et de celles qui s'accomplissent.

Ainsi, à travers ces livres, les auteurs reviennent sur des révoltes ayant pu arracher le départ des dictateurs et le vœu de l'instauration de la «démocratie». Karl Marx, Lénine, Che Guevara, et Trotski auraient été contents d'assister à ces révoltes d'autant plus que la conscience politique de ces peuples est tellement large au point de demander le partage des richesses qui leur assure de meilleures conditions de vie, des emplois, et la dignité «karama». La dignité et la révolte ne sont pas propres au peuple arabe, elle le sont aussi pour le reste des Etats dans le monde. Car n'oublions pas que des Etats s'érigeant en donneurs de

leçon en démocratie ont vu également des manifestations éclatées dans leur propre pays. Nous retrouverons dans ces ouvrages que les auteurs reviennent sur les principales causes des mouvements. Ils ont été pour la plupart d'abord à forte dimension sociale : le manque de libertés individuelles et publiques, la kleptocratie, le chômage, la misère, le coût de la vie élevé ainsi qu'un besoin de démocratie qui ne soit pas une simple façade.

Les auteurs reviennent aussi, par souci pédagogique et méthodologique, aux différents termes utilisés pour définir les événements. Ainsi, révolutionnaire est comparée à divers moments historiques, comme le Printemps des peuples de 1848 (d'où le surnom de «Printemps arabe»), la chute du Rideau de fer en 1989 ou encore le Risorgimento italien.

K. H.

ATTENDUE DÉBUT 2012

La Ligue arabe de théâtre pour enfants

Une ligue arabe de théâtre pour enfants sera créée début 2012, selon le metteur en scène tunisien Mohamed Latiri qui a assisté à titre honorifique au Festival national de théâtre pour enfants, clôturé lundi soir à Khenchela. Selon la Direction de la culture de la wilaya de Khenchela qui a rapporté l'information, cette instance future qui aura pour mission de promouvoir le théâtre pour enfants dans les pays arabes, tiendra son congrès constitutif au sultanat d'Oman.

La création de cette ligue va concrétiser dans les faits une idée qui a été, depuis longtemps, au centre des préoccupations des hommes de théâtre arabes qui n'ont eu de cesse de multiplier les contacts et de militer dans ce sens, précise-t-on de même source. Il est à signaler, par ailleurs, que 40 éléments parmi les comédiens amateurs participant au festival national du théâtre pour enfants organisé du 20 au 26 décembre courant à Khenchela, ont bénéficié d'un stage de formation en comédie, techniques de mise en scène et scénographie, encadré par des professeurs de l'institut de Bordj El-Kiffan. Ce stage de formation est sanctionné par des diplômes permettant aux comédiens en question de passer du statut d'amateur à celui de professionnels, indique-t-on.

MAFROUZA, FILM D'EMMANUELLE DEMORIS Découverte cinématographique

Mafrouza est un film en 5 parties tourné par Emmanuelle Demoris au fil de deux années passées à Mafrouza, bidonville d'Alexandrie construit sur le site d'une nécropole gréco-romaine. Partant des premières rencontres avec ses habitants, Mafrouza raconte les destins de quelques personnes qui se répondent en une chronique polyphonique. Si la vie est dure à Mafrouza, tous résistent avec grâce et force. Adel et Ghada, jeune couple à la recherche du bonheur, Mohamed Khatbab, épicière-chaikh humaniste, Hassan, voyou-chanteur épris de liberté, Abu Hosny, vieux solitaire au logement inondé, la paysanne Om Bassiouni et son four à pain, les Chenabou, famille de chiffonniers, Ghid, jeune lutteuse, tous incarnent et racontent cette résistance qui est la leur et qui fait de leur quartier un espace de liberté et de vitalité. Mafrouza prend le temps de rentrer dans ce monde pour en saisir les complexités, mais aussi pour raconter à travers ces histoires la rencontre entre ces personnes de Mafrouza et celle qui vient les filmer. Car cette expérience de rencontre pose des questions de cinéma et interroge le regard que nous portons sur l'autre. Et si Mafrouza donne l'occasion de battre en brèche les idées reçues sur les pauvres, l'Orient ou l'Islam, il questionne ainsi aussi en miroir notre façon de regarder et de vivre (en Europe ou ailleurs).

K. H.

EFFERVESCENCE CULTURELLE À TRAVERS LE MONDE

L'Afrique au cœur des manifestations

La culture africaine est au cœur de plusieurs activités qui se tiendront en Europe. Ainsi, après que cette culture eut connu une ère de marginalisation, son image tend aujourd'hui à connaître un peu plus de considération avec, notamment, des festivals qui lui sont consacrés.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Que connaît-on de l'Afrique ? La plupart des citoyens européens vous parleront de guerres, de misères, de coup d'Etat, ou encore de sida. Mais ce n'est nullement leur faute, car les médias européens nourrissent cette image négative de notre continent.

C'est pour cela et pour être l'autre facette de l'image noirissante, plusieurs associations et organismes axent leurs énergies et activités à promouvoir une culture millénaire encore méconnue à l'ère de la mondialisation. Ainsi, la culture africaine trouve de plus en plus de place à s'exporter et propose à travers ces artistes une image dynamique de création. Le philosophe Alpha SOW pense que cette : «*Culture négro-africaine n'est point ce syncrétisme folklorique qu'affectionnent et encouragent les moyens de diffusion de masse des nouveaux États*». Il est vrai que les Etats sur le plan officiel ne donnent pas à voir un aspect global et glorificateur de la culture africaine mais elle est réduite à un folklore qui sert à amuser la galerie. Parler de la culture africaine, c'est vouloir pénétrer la vie même de l'homme africain dans son ensemble. C'est toutefois ce que ne cesse d'affirmer le ministre de la Culture de la Guinée, Ahmed Tidjani Cissé, également écrivain, «*Je me définis*



comme homme de culture. Parce que l'homme se définit par son identité culturelle. C'est la culture qui est le fondement. Nous pourrions nous développer, être nous-mêmes, pour être souverains ; lorsque nous intégrons, pour fondement, dans notre identité la culture.» La nouvelle année 2012 semble être prometteuse puisque diverses activités culturelles seront dédiées au continent noir. D'ailleurs, le festival de film de Locarno en Suisse qui se tiendra du 1er au 11 août 2012 fait un appel à la contribution des réalisateurs africains. Après l'Inde en 2011, la prochaine édition d'Open Doors, le laboratoire de coproduction du Festival de film Locarno, sera consacrée à l'Afrique francophone subsaharienne. Avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DSCDDC) du Département fédéral des affaires étrangères, la section Open Doors, qui s'intéresse chaque année à une région différente, a pour but principal d'aider les réalisateurs et les producteurs des pays du Sud et de l'Est, dans lesquels le cinéma indépendant est fragile.

Les inscriptions pour l'édition

www.open-doors.pardo.ch et sont réservées aux projets venant d'Afrique francophone subsaharienne: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Ile Maurice, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo. Le Festival sélectionnera une douzaine de candidatures qui seront annoncées en mai 2012. Les projets finalistes seront présentés dans le cadre du laboratoire de coproduction Open Doors (4 - 7 août), qui aura la tâche de mettre en contact les professionnels de la région choisie avec des partenaires potentiels, principalement européens, afin de leur permettre de mener à bien leurs projets.

Au terme des trois jours de workshop, un prix d'une valeur de 50.000 CHF (environ 40.000 euros), financé par l'initiative Open Doors, sera remis. Un deuxième prix, d'une valeur de 7

000 euros sera offert par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) et ARTE attribuera l'Internationale Relations ARTE Prize, d'une valeur de 6 000 euros.

Pour l'édition 2012, le Festival se prévaut de la contribution d'Alex Moussa Sawadogo, expert du cinéma africain et directeur du festival Afrikamera, Berlin.

La seconde manifestation en Europe dédiée à l'Afrique ne sera autre que le Festival International du Film Panafricain (FIFP) aura lieu du 24 au 28 avril 2012 avec pour thème «Ethique Made In France». Le Festival accueille à Cannes une pléiade de professionnels (du monde entier) du

cinéma, de la photo, de la Musique, de la mode et de la peinture. La Présidente d'Honneur est la très talentueuse comédienne et productrice canadienne Tetchena BEL-LANGE. Elle a joué dans de nombreux films aux USA et au Canada. Depuis 2006, notre diplômé d'HEC de l'Université de Montréal en commerce et Cinéma est cofondatrice de la société de production, «Bel Ange Moon Productions inc». Le grand réalisateur Mohammed Soudani (Algérie / Suisse) est le président du jury de cette 9ème édition. Il sera accompagné dans son travail par mesdames Bettina Ehrhardt (Allemagne), Bianca Bellange (productrice / Canada), Messieurs Simon Wood (réalisateur / Afrique du Sud), Jean-Pierre Carlon (réalisateur / France), Lloyd Watts (acteur / Etats-Unis)...

Côté Musique, le Festival accueille 5 concerts (4 à l'Espace Miramar et 1 à l'hôtel Martinez).

K. H.

La pièce de Christophe Botti raconte la guerre d'Algérie en détricotant les secrets d'une famille de pieds-noirs. Une fois révélée, la vérité provoque une réaction en chaîne : tolérance, respect et réconciliation.

Djalil, interprété par Issame Chayle, a retrouvé le journal de son père Maurice.

Début des années 1980. Dans une maison de campagne française, le portrait de Maurice Molina trône –sombre, écrasant, inquiétant. L'enseignant n'est plus de ce monde : il s'est suicidé après un retour forcé d'Algérie, où la guerre d'indépendance contre la France menaçait sa femme Marcelle, ses jumeaux Jasmine et François et son fils Djalil.

Pourquoi a-t-il décidé d'en finir ? Il ne s'est jamais pardonné la trahison de son «frère» Abdalah. Une trahison née d'un amour profond pour l'Algérie. Maurice (Manuel Blanc) voulait qu'elle reste française. Il s'est battu, il a torturé pour ça. «Nous devons les faire parler... Pour éviter des crimes... Des attentats... Il faut comprendre, Abdalah.» Son compagnon, lui, s'est souvent montré partagé.

«Abdalah : Les Français sont des colons. Nous n'avons pas les mêmes droits que vous.

Maurice : Les Français ont apporté tout ce qui fait ce pays aujourd'hui.

Abdalah : Je sais... Je sais...

Maurice : Tu hésites.

Abdalah : La balance peut pencher des deux côtés.

Au final, la balance a penché des deux côtés. Ceux que tout rassemblait se sont déchirés. Impossible désormais de percevoir les mêmes valeurs derrière les mots de la devise française : «Liberté, égalité, fraternité». Leur amitié n'y a pas survécu...

C'est l'un des nombreux secrets consignés dans le journal intime de Maurice, que Djalil (Issame Chayle) a retrouvé, lu et dont il partage quelques passages avec sa famille –où il ne s'est jamais vraiment senti à sa place. Car si sa relation s'est révélée fusionnelle avec sa sœur Jasmine (Déborah Grall), il s'est souvent senti rejeté par sa mère Marcelle (Gabrielle Lazure) et son frère François (Robin Causse), qui est allé jusqu'à remettre en cause son lien génétique aux Molina.

Quoi qu'il en soit, les trois enfants incarnent au moins une fois Abdalah. Symbolique. «C'est vraiment l'idée d'aller s'emparer de son histoire, son héritage, souligne Christophe Botti, auteur de la pièce. Tu rentres dans l'histoire, tu rentres dans la peau du personnage et tu vis de l'intérieur ce qui s'est passé. C'est peut-être ça la voie de la guérison quand on a la blessure du passé : c'est de le revivre.»

Des contrastes à la réconciliation

Ambiancée par la musique de Karim Medjebour, la pièce Frères du Bled, joue sur les contrastes. Le passé, le présent. La vérité, le mensonge. La haine, l'amour. Liens du sang, liens du cœur. La guerre, la paix. La peur, le courage. La mort, la vie. L'apparence, la réalité. L'ombre, la lumière... Une lumière qui habite d'ailleurs la scène au fur et à mesure que les secrets sont révélés. Résultat, même le portrait de Maurice ne semble plus aussi dur. Un peu comme si la terre devenait plus légère pour le disparu.

La pièce mise en scène par Thierry Harcourt vise-t-elle à la réconciliation ? «Ça ne dépend pas de moi,

mais je pense qu'elle est bienfaitrice. J'ai essayé de souligner que tout le monde est responsable et que personne n'est responsable. Je n'avais pas un parti pris pour les Algériens pro ou anti-français, pas un parti pris pour les harkis, pas un parti pris pour les pieds-noirs non plus», précise Christophe Botti, dont la fiction a remporté le concours Théâtre du XXIe siècle organisé par la Scène Wateau de Nogent-sur-Marne, près de Paris, et l'association Beaumarchais.

Une neutralité de rigueur sur un sujet si sensible. Il en sait quelque chose. Son oncle refuse de parler de la guerre d'Algérie même après avoir vu le spectacle de 1h30. Chez Luca, un spectateur descendant de pieds-noirs ayant fui l'Algérie, c'était aussi jusqu'à récemment la loi du silence. «"C'est des vieux souvenirs qui font mal, qui servent à rien", dixit mes grands parents.» Un discours qui rappelle celui de Marcelle, qui lance sur les planches, amère : «Ça fait mal de remuer toute cette fange.»

«Je me suis mis à pleurer à des moments où je ne m'y attendais pas du tout, confie le jeune comédien Luca. Rien que d'en parler, j'en ai encore des frissons.

Toute la force et toute la légitimité de chaque personnage... Et même de Robin Causse sur le personnage raciste de François. Ok, il est détestable. Certes. Mais il a ses raisons, par rapport à où et à comment il a grandi... En fait, tout ça rappelle qu'on est juste des êtres humains.»

Un sujet qui reste sensible

Issame Chayle, qui campe Djalil, témoigne pour sa part : «J'ai emmené ma famille voir la pièce, et ils ont adoré. Ça a permis de débloquent des conversations que je n'avais pas pu débloquent avant», indique le souriant comédien d'origine algéro-marocaine, avant de saluer «la tolérance, le respect» véhiculés. D'où ses regrets qu'il n'y ait pas plus de productions théâtrales ou cinématographiques sur ce que d'aucuns appellent les «événements».

Un regret que partage Abel Jafri, qui a joué dans le téléfilm Harkis (2006) : «Il y a vraiment une filiosité à traiter d'un tel sujet alors qu'il faut y aller à fond, évoquer ce qu'il y a à évacuer. Parce que des deux côtés, des gens ont souffert. Les harkis, c'est un problème

qui n'est toujours pas réglé en France, qui reste très délicat et qui est affreux pour ceux qu'on a parqués dans des camps jusqu'à il n'y a pas si longtemps. Il y a aussi le problème des pieds-noirs, qui ont vécu là-bas, c'était chez eux, ils sont partis dans la douleur. Et puis le problème de l'Algérie et de la France.» Car Alger exige de Paris qu'elle demande pardon pour la guerre. Dans ce contexte tendu, Christophe Botti gage qu'il sera difficile de jouer Frères du Bled dans les lycées. D'autant qu'approche le cinquantenaire des Accords d'Evian de 1962, qui



mirent fin au conflit et débouchèrent sur l'indépendance de l'Algérie. Sans parler de la polémique autour du film Hors-la-loi (2010), du réalisateur

teur Rachid Bouchareb. La preuve qu'on ne peut pas ouvrir le débat sans ouvrir la boîte de Pandore ?

BÉNI-ABBES, FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE "NUITS DE LA SAOURA"

Défilé grandiose au centre-ville

La 6e édition du festival musical les "Nuits de la Saoura" a débuté mercredi à Béni-Abbès (264 km au sud de Bechar) par un imposant défilé des artistes et groupes musicaux au centre-ville.

Le festival qui s'étalera jusqu'à début janvier 2012 est initié conjointement par l'association culturelle locale "El Hilal", l'association "Nuits Métis" de la ville de Marseille (France), avec la contribution de la commune et la daïra de Béni-Abbès.

BAMBI, LE KID...

Ils intègrent la Bibliothèque du Congrès

Bambi, Le kid, Forrest Gump, El-Mariachi ou Le silence des agneaux sont parmi les 25 films sélectionnés qui entrent cette année dans la prestigieuse bibliothèque américaine du Congrès, au titre de «trésors culturels, artistiques et historiques».

Chaque année, la Bibliothèque du Congrès, à Washington, intègre dans son fonds 25 nouveaux films — longs métrages, courts métrages, documentaires ou vidéo clips — jugés dignes de figurer dans le patrimoine américain.

"Ces films ont été sélectionnés pour leur importance durable dans la culture américaine", explique dans un communiqué James H. Billington, président de la bibliothèque. "Notre héritage filmique doit être préservé car ces trésors cinématographiques témoignent de notre histoire et de notre culture, et reflètent nos espoirs et nos rêves", poursuit-il.

Parmi les films sélectionnés cette année figurent de grands classiques, comme le dessin animé "Bambi" de Walt Disney (1942) ou "Le kid" de Charlie Chaplin (1921), ainsi que les films de réalisateurs de l'âge d'or hollywoodien, à l'instar du "Cheval de fer" de John Ford (1924). Mais la bibliothèque a également choisi des oeuvres populaires contemporaines, telles le thriller "Le silence des agneaux" de Jonathan Demme (1991) ou "Forrest Gump" de Robert Zemeckis (1994).

Concernant les indépendants, on notera l'entrée à la Bibliothèque du Congrès d'"El Mariachi" (1992), un hommage du réalisateur Robert Rodriguez aux films d'exploitation, et de "Faces" de John Cassavetes (1968), qui a inspiré et influencé des générations de cinéastes.

Enfin, la prestigieuse bibliothèque accueille sous ses ors un court-métrage d'une minute -- en réalité un exercice d'école -- d'Ed Catmull, le co-fondateur des studios Pixar. "A Computer Animated Hand" (Une main animée par ordinateur, 1972), qui reconstitue les mouvements simples d'une main, est l'un des plus anciens exemples d'animation numérique, et a ouvert la voie à une technologie florissante qui a donné entre autres "Cars", "Toy Story" ou "Le monde de Nemo".

APS

Une trentaine d'artistes locaux, de France et du Brésil animeront les soirées artistiques et musicales prévues durant le déroulement de cette manifestation dont l'organisation s'inscrit dans le cadre des échanges entre les deux associations, ont indiqué les organisateurs.

La première soirée, prévue ce mercredi, verra le passage sur la scène, localisée au pied de la grande dune de sable de Béni-Abbès, des groupes de musiques de "Ain El Seguia" et "Chabab Saoura" dont le répertoire comprend essentiellement des musiques et chants de la région de Bénissables. A l'affiche de cette soirée figure également la musique flamenco avec le groupe "Gam en Co" de France. Le programme artistique de ce festival prévoit aussi trois autres concerts qui seront animés par des troupes locales notamment "Es Sed", "Gnawa el Waha", "Palm Tree". La nouveauté de cette sixième édition, est la participation brésilienne représentée par l'artiste Paulo Da Luz qui sera avec l'artiste français Nais et leurs musiciens les vedettes du concert de clôture de cette manifestation. En marge de ces représenta-



tions, plusieurs ateliers d'échanges artistiques et d'initiation des enfants aux techniques des arts picturaux sont également au menu de ce festival qui a drainé un

nombre important de visiteurs dont des touristes qui séjournent à Bechar à l'occasion des vacances d'hiver.

APS

ADRAR, FESTIVAL CULTUREL D'Ahellil À TIMIMOUN

Présence d'une vingtaine de troupes folkloriques



Plus d'une vingtaine de troupes et associations folkloriques prennent part à la 5ème édition du festival culturel du chant "Ahellil" ouverte à Timimoun, à 220 km au nord du chef lieu de la wilaya d'Adrar. Cette manifestation culturelle et artistique s'assigne, entre autres objectifs, la valorisation, la promotion et la préservation du chant traditionnel

"Ahellil", classé patrimoine immatériel universel en 2005 par l'UNESCO, ont indiqué les responsables du secteur de la culture de la wilaya d'Adrar. Le programme de cette manifestation prévoit des concours artistiques entre troupes participantes, des communications et exposés sur l'histoire et le développement de ce genre lyrique, a ajouté la même source.

La cérémonie d'ouverture de ce festival qui a eu lieu au grand boulevard "1er Novembre" de la ville de Timimoune, en présence des autorités locales, d'un public nombreux et de touristes, venus des quatre coins du pays et de l'étranger, a été marquée par un défilé des troupes participantes qui ont interprété des morceaux musicaux du genre Ahellil. Intervenant à cette occasion, M. Mourad Betrouni, Directeur de la protection légale et de la valorisation du patrimoine au ministère de la Culture, a indiqué que "la tutelle s'est engagé à la protection du patrimoine cul-

turel national, dont Ahellil, par la mobilisation de tous les moyens nécessaires à la protection de ces legs authentiques".

Cette édition du festival national devra être également mise à profit pour la remise de distinction à deux pionniers de l'art d'Ahellil de la région, ont fait savoir les organisateurs qui ont opté, cette saison, pour l'organisation de cette édition au niveau du théâtre en plein air de la ville de Timimoune au lieu de l'ancienne place jugée trop exiguë à contenir le public. Une journée d'étude autour du thème du patrimoine sera animée par des chercheurs universitaires et anthropologues qui auront à présenter des communications sur "Ce patrimoine immatériel ancestral et son rapport avec le chant religieux Soufi", "Les énigmes et devinettes dans la mémoire populaire des Touat", "Proverbes populaires du Touat" et "La danse El Baroud dans les fêtes des Touat". Les troupes d'El Ferda de Béchar, Ganga de Tindouf, Sbeiba de Djanet (Illizi) et Aissaoua de Mostaganem, se produiront à cette occasion, ont indiqué les organisateurs.

APS

ORAN, GROTTES ABRI ALBIN

Elaboration d'un plan de protection

La grotte archéologique Abri Albin, située au quartier populaire Mahieddine, sera doté en 2012 d'un plan de réhabilitation et de mise en valeur, a-t-on appris mardi lors des travaux de la 4e session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Oran.

Dans le cadre de la protection de ce site, classé monument national en 1952, un rapport de situation a été présenté dans le but d'établir un programme conformément aux lois en vigueur dans le domaine de la protection des sites archéologiques, a-t-on indiqué à la Direction de la Culture. Cette étude sera lancée l'année prochaine après l'achèvement de toutes les dispositions

légales contenues dans le décret exécutif de 2003 qui définit les modalités d'élaboration des plans de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et des réserves qui leur sont rattachées, a-t-on noté. Situé entre le mont Murdjadjo et la localité de Kouchet El Djir, "l'Abri Albin", découvert par des archéologues français en 1892, remonte à la Préhistoire et renseigne sur la forte présence humaine à l'ère primitive. Il fait partie de 260 importants sites historiques qu'abrite la wilaya d'Oran, dont le musée Ahmed Zabana, entre autres, qui regroupe des pièces rares et des trésors, selon la direction de la culture de la wilaya d'Oran.

La commission du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a recommandé, sur la base d'un rapport sur la grotte "Abri Albin", de délimiter la superficie globale du site, de restaurer les chemins et les pistes y menant et de se mobiliser pour empêcher toute extension de constructions illicites aux alentours.

Cette commission a également recommandé d'exploiter le site comme zone touristique, de le relier à des laboratoires de recherches universitaires et enfin de l'inclure, après mise en valeur, dans le circuit touristique de la ville d'Oran au profit des visiteurs et touristes.

APS

NÉGOCIATIONS FINANCIÈRES AVEC LE MC ALGER

Al-Ahly donne son feu vert

La direction d'Al-Ahly (Div. 1 Egypte) invite son homologue du MC Alger à entamer les négociations financières pour le transfert de son joueur, Amir Sayoud, vers le club algérois à titre de prêt, a déclaré le directeur administratif de la section football de la formation cairote, Hadi Khachaba à la presse locale.

"Nous avons donné notre accord pour le transfert du joueur, Amir Sayoud, au MCA, pour un prêt de six mois, à compter du mois de



janvier prochain. Nous attendons maintenant de passer aux négociations ayant trait au volet financier de la transaction", a indiqué le responsable du club égyptien au journal *El Youm Essabai*. "Nous avons chargé Adli El Kaai, le directeur du marketing au sein du club de prendre en charge ce dossier pour conclure le transfert prochain", a-t-il ajouté.

C'est la troisième fois depuis qu'il est à Al-Ahly, que le jeune milieu de terrain algérien, Amir Sayoud, soit prêté par le club phare de la capitale égyptienne. Il a été prêté une première fois à la formation d'Al Arabi (Div. 1, Koweït), lors de la saison 2008-2009. L'été dernier, il a été également cédé à Al-Ismaïli (Div. 1, Egypte), mais il a vite demandé de changer d'air après avoir été marginalisé par le staff technique. Le MC Alger, à la recherche de renforts de choix à l'occasion du mercato actuel, est sur les traces du milieu de terrain de la sélection algérienne des moins de 23 ans, depuis quelques semaines. Un premier contact a été pris par la direction algéroise avec son homologue cairote, mais cette dernière ne pouvait pas trancher sur la question, du fait que le joueur était encore lié à Al-Ismaïli. Mercredi dernier, Al-Ahly a été destinataire d'un courrier de la part d'Al-Ismaïli, par lequel il a été informé de la résiliation du contrat de prêt de Sayoud.

L'Ittihad Djeddah remet un chèque d'un demi-million de riyals à Ziaya

L'attaquant international algérien Abdelmalik Ziaya a été régularisé financièrement par son club l'Ittihad Djeddah, avant son départ pour Abou Dhabi pour signer son contrat avec sa nouvelle équipe Bani-Yas (Div.1, Emirats arabes unis), rapporte jeudi la presse locale. Selon le journal *Okaz*, le buteur algérien a empoché un chèque d'un demi-million de riyals saoudien (1 riyal= 0,2064 euro), représentant son dû. Les deux parties ont mis ainsi fin à leur relation de travail. Ziaya avait rejoint l'Ittihad Djeddah en janvier 2010 en provenance de l'ES Sétif. Son contrat expire à la fin du mois de décembre 2011. Il était attendu hier à Abu Dhabi pour rejoindre sa nouvelle formation, Bani-Yas (Div. 1, Emirats arabes unis), avec laquelle il va s'engager pour une durée de six mois. A Abu Dhabi, Ziaya retrouvera son ancien entraîneur à l'Ittihad de Djeddah, l'Argentin Gabriel Calderon, qui avait dirigé la formation saoudienne lors de la saison 2008-2009.

MC ORAN, TRANSFERTS DU MERCATO

Youcef Belaili courtisé par l'Entente de Sétif

L'Entente sportive de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), a formulé une offre ferme à son homologue du MC Oran, pour bénéficier des services de l'attaquant international olympique du MC Oran (Ligue 1, Algérie), Youcef Belaili, a-t-on appris vendredi auprès d'une source proche du joueur. Les dirigeants sétifiens envisagent de saisir la direction du MCO, vendredi à l'issue du match qui va mettre aux prises le MCO à l'ESS, au stade Ahmed-Zabana, pour le compte des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, précise la même source, qui qualifie cette offre "d'importante".

L'ESS serait prêt à mettre sur la table 15 millions de dinars réclamés par le MCO, pour la libération de son joueur, révèle cette source. Outre la piste de l'ESS, Belaili intéresse également la JS Kabylie, dont les dirigeants on en fait une priorité.

La direction de la JSK qui envisage de renforcer son secteur offensif "est très intéressée par les services de Belaili et compte se pencher sur son dossier dès la semaine prochaine", souligne cette source. Belaili (19 ans), formé au RCG Oran (inter-région/Ouest), préférerait rejoindre le club kabyle, sur recommandation de son père, qui est son manager.

Le premier club à se manifester pour Belaili, en l'occurrence l'USM Alger, a proposé à son homologue du MCO, l'option d'un échange avec deux joueurs, à savoir le défenseur Farid Belabbès et le

milieu offensif Salim Boumechra, selon la presse spécialisée.

Toutefois, cette éventualité risque d'être écartée du moment que le père du joueur, auquel le dernier mot revient dans ce transfert, n'est pas enchanté à l'idée de voir son fils rejoindre le club algérois. Youcef Belaili, dont le contrat avec les Hamraouas

court jusqu'en juin 2012, est considéré comme l'attraction du mercato, suite à ses excellentes performances avec son équipe, mais en sélection nationale olympique, avec laquelle il a pris part au championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U 23), disputé au Maroc (26 novembre-10 décembre).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Victoire de l'Algérie devant la Belgique

La sélection algérienne masculine de handball s'est imposée face à son homologue belge sur le score de 26 à 20 (mi-temps : 15-11), en match amical disputé mercredi soir à Billy-Montigny (nord de la France).

La rencontre entre dans le cadre de la préparation de l'Algérie au championnat d'Afrique des nations (CAN-2012), prévu au Maroc du 10 au 21 janvier prochain, alors que la Belgique prépare les pré-qualifications aux championnats du Monde 2013, face au Monténégro début janvier. Il s'agit de la première victoire de l'EN dans sa préparation au championnat d'Afrique après deux défaites contre l'Autriche (24-21 et 30-28), et une autre contre cette même Belgique lundi soir à Tournai (sud

de la Belgique) sur le score de 29 à 28. Mardi soir, la Belgique avait aisément battu en amical le Gabon sur le score de 39 à 16. A noter la blessure durant la rencontre du joueur algérien Abderrahim Berriah, sociétaire du club tunisien de l'ES Sahel.

Les hommes de Salah Boucekriou, actuellement en stage en France, joueront deux autres rencontres amicales contre le Luxembourg et le Gabon. L'équipe regagnera Alger pour reprendre le chemin des entraînements le 6 janvier 2012, deux jours avant son départ pour le Maroc afin de prendre part au 20e championnat d'Afrique des nations, qualificatif aux jeux Olympiques 2012 de Londres.

Lors de la phase finale, à Rabat et Salé,

MONDIAL-2014 Horaires des matches et mascotte dévoilés en 2012

Le comité organisateur du Mondial-2014 et de la Coupe des confédérations 2013, tous deux au Brésil, dévoilera en 2012 le calendrier et les horaires des deux compétitions, ainsi que la mascotte du Mondial, a-t-il indiqué jeudi dans un communiqué publié sur son site. "L'année prochaine, le calendrier et les horaires des matches de la Coupe du monde et de la Coupe des confédérations seront définis", explique le communiqué. Les premiers des douze nouveaux stades construits pour le Mondial seront livrés fin 2012, ajoute le communiqué. Début décembre le ministre des Sports, Aldo Rebelo, avait affirmé que les douze stades qui abriteront les matches du Mondial seraient prêts avant les délais prévus. Le comité organisateur (COL) a en outre indiqué que les billets de la Coupe des confédérations seront mis en vente "fin 2012". Le COL finira aussi de recenser en 2012 les centres d'entraînement susceptibles d'accueillir les 32 équipes qui participeront au Mondial brésilien. En ce qui concerne la mascotte du Mondial, les organisateurs ont fait savoir qu'ils arrêteraient leur choix "après les Jeux Olympiques de Londres". Pour l'instant, un jaguar, un ara (perroquet) ou un saci (personnage de la mythologie brésilienne) sont les trois candidats retenus. Pour les deux événements, il restera à choisir 18.000 volontaires parmi 80.000 candidats. Le 17 décembre, le président de la Fifa, Sepp Blatter, avait déclaré, que le comité exécutif de la Fifa était "préoccupé" par l'état de préparation du Mondial, ajoutant qu'il rencontrerait le gouvernement brésilien en 2012. Le Brésil doit investir 11 milliards de dollars (8,43 milliards d'euros) pour ces infrastructures, mais également pour augmenter sa capacité hôtelière, renforcer la sécurité et développer ses télécommunications en vue de l'organisation de ce Mondial.

Les buteurs

Soudani (6), Boubaiou (3), Berkous (3), Chehbou Omar (1), Chehbou Ryad (2), Berriah (3), Boulitif (3), Zouaoui (2), Rahim (2), Labane (1).

FOOTBALL, 32^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

La décantation commence

La deuxième partie des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, prévue cet après-midi à partir de 14h, sera animée par, pratiquement, des équipes du palier inférieur. Mis à part le MC El Eulma, le MC Saïda ainsi que l'ASO Chlef qui évoluent en ligue 1 et les deux équipes de la ligue 2, en l'occurrence la JS Saoura et le RC Kouba, les autres qualifiés à ce tour sont issues soit de la division nationale amateurs, soit de la Régionale.

PAR MOURAD SALHI

Le MC El Eulma auteur d'un bon parcours en Ligue 1, notamment à domicile, recevra sur son terrain le CRB Ben Badis. La formation des Hauts-Plateaux qui n'a jamais goûté à ce titre depuis sa création en 1936, aura une belle occasion à domicile d'atteindre les 1/16es de finale devant cette formation qui évolue en Régionale 1. C'est vrai que le principal objectif de cette équipe d'El Eulma depuis un certain temps, reste le championnat, mais elle aura une belle carte à jouer cet après-midi sur son terrain. Mais attention Dame Coupe réserve à chaque fois des surprises. Les camarades de Mourad Berrafane doivent prendre très au sérieux cet adversaire qui n'effectuera pas son déplacement à El Eulma dans la peau de victime expiatoire, mais qui tentera de revenir avec une qualification historique au prochain tour. Le MC El Eulma qui n'a jamais atteint un niveau très élevé dans cette prestigieuse compétition en Algérie, compte encore cette saison un groupe très homogène qui pourra changer cette donne. En cas de victoire, les coéquipiers de Berchiche se déplaceront chez le vainqueur de la rencontre AS Khroub-NAHD.

Le MC Saïda où rien ne va plus cette saison en championnat, se rendra à El Oued pour croiser le fer avec l'IRB Nezla, une formation qui évolue en Régionale 1. Tout comme le MC El Eulma, le MC Saïda aura une belle opportunité non seulement pour oublier ses déboires en championnat, mais arracher, du coup, le ticket qualificatif au prochain tour. Sur le papier, le match s'annonce a priori à la portée des hommes de Rouabah, mais sur le terrain la plus prestigieuse compétition réserve beaucoup de surprises notamment quand il s'agit d'une confrontation qui mettra aux prises une équipe de Ligue 1 et une équipe du palier inférieur. Le MC Saïda qui compte un seul titre dans son palmarès (1965), tentera d'aller le plus loin possible dans cette compétition. En cas de victoire, le



MC Saïda accueillera, sur ses bases aux 1/16 de finale, le vainqueur du match RC Rélizane- NTS Tadamoun. Auteur d'un unique titre en championnat, l'ASO Chlef effectuera un déplacement périlleux à Tlemcen où il sera attendu de pied ferme par le CRB Hennaya.

Auteur d'une victoire face à la JS Kabylie au terme de la 15e et dernière journée de la phase aller de la ligue 1, l'ASO Chlef qui reste sur une seule consécration en 2005, sera mis à rude épreuve par cette formation qui évolue en interrégion, et qu'elle n'a rien à perdre. En cas de victoire,

les camarades de Messaoud effectueront leur déplacement chez le vainqueur de l'affiche CA Bou Bordj Arreridj-USM Annaba. La JS Saoura, le nouveau promu cette saison en Ligue 2, et qui continue à impressionner les gens, accueillera le US Doucen sur ses bases dans une rencontre qui s'annonce à l'avantage de l'équipe locale qui, signons-le, n'a perdu aucune rencontre sur ses à domicile cette saison. L'autre rencontre qui sera aussi intéressante aura lieu à Jijel et mettra aux prises deux formations de la division nationale amateur à savoir la JS Jijel et l'US Chaouia dans une rencontre qui s'annonce à priori équilibrée.

M. S.

Programme d'aujourd'hui

Arzew (Kerboussi) : ES Araba- IRB Khemis Khechna
Jijel (Rouibeh-Hocine): JS Djijel- US Chaouia
El Milia (Stade Boutias): CRB El Milia- RC Kouba
Tlemcen (Frères-Zerga): CRB Hennaya- ASO Chlef
Annaba (Opow): JSM Sidi Salem- CRB Froha
Merouana : CRB Ain Djasser- MC Mkhedma
Alger (Kouba): IR Birmourad Rais- ES Boudouaou
El Eulma (Messaoud-Zegar): MCE Eulma- CR Ben Badis
Bordj Bou-Arreridj (20-Août-1955): O Msila- ES Azzeffouna
Béchar : JS Saoura-US Doucen
Rélizane(Stade Zegari): RC Oued Rhiou- USM Aïn Beida
Alger (20-Août-1955): ES Ben Aknoun- JSM Tiaret
El Oued: IRB Nezla- MC Saïda
Tebessa (OPOW): IR Tbessa- ESC El Yachir
Médéa (Imam-Lyès) : O Médéa- NRB Chéria
Oran (Zabana) : JS Emir Abdelkader- CRB Aïn Ouessara
Ghardaïa (Stade de la Fraternité) : IRB Bériane- RC Arba

DJAMEL MENAD :

«Le niveau de la phase aller aurait pu être meilleur»

Djamel Menad, l'entraîneur du CR Belouizdad nous a confirmé que le niveau de la première phase du championnat national qui s'est achevée le week-end dernier, aurait pu être meilleur. L'ex-coach de la JSM Béjaïa dira qu'il s'attend à une phase retour beaucoup mieux et très difficile comparativement à celle aller « c'est vrai que le niveau aurait pu être meilleur avec la présence de certaines formations qui ont fait un recrutement judicieux, mais ça reste acceptable et il pourra s'améliorer dans les prochaines années. La phase retour sera plus serrée par rapport à la première » nous a-t-il indiqué et d'ajouter, « Au moins cinq ou six clubs peuvent prétendre au titre de cette saison » a-t-il ajouté. Dans l'ensemble, je dirai qu'à mon sens, il est d'un niveau moyen, quoi que j'estime qu'en fin de cette première phase, il y a eu des matches même d'un très bon niveau, notamment les derbies de la capitale. J'ai vu sur le terrain de belles choses et nous avons assisté à des oppositions de bonne facture. « Ce qui j'ai remarqué durant cette phase le régime n'a pas connu une baisse. Contraire il s'est accentué au fil des journées. Une chose est sûre, les clubs peuvent faire beaucoup mieux dans les prochains jours » a-t-il dit. Ce qui est positif cette saison, selon le coach du CRB, c'est la programmation des matches qui n'a pas



connue des perturbations « la chose qu'il faut retenir cette saison, c'est la programmation qui n'a connue aucune perturbation, c'est quand même un pas positif dans l'histoire du football algérien », a-t-il confirmé. Concernant le parcours de son club, Djamel Menad a indiqué, par ailleurs, que le CRB a montré un niveau plus que positif lors des derniers matches « c'est vrai qu'on aurait pu rempoter les six points à domicile, face à la JSM Béjaïa et l'ES Sétif, mais on est quand même revenu au classement, c'est quand même quelque chose de positive pour l'équipe. Une chose est sûre, ce n'est pas évident de revenir après une série de contre-performances, mais on a su gérer la fin », a fait souligné Djamel Menad. Concernant les lacunes que le CR Belouizdad a enregistrées pendant toute cette période, Menad dira qu'elles seront réglées avant le début de la phase aller « le principal souci de CRB reste le compartiment offensif qui n'est pas vraiment efficace cette saison, donc on aura besoin d'un buteur » nous a affirmé l'entraîneur. Pour remédier à cela, Djamel Menad dira qu'il vise Farés Hamiti l'attaquant de l'USM Alger. Seulement, ajoute-t-il, les dirigeants de cette équipe n'ont pas encore donné leur accord.

M. S.

KAMEL MOUASSA :

«Le niveau sera plus élevé lors de la phase retour»

L'entraîneur de l'USM Annaba, Kamel Mouassa a jugé le niveau de la phase aller en championnat national de Ligue 1 « d'acceptable » et il sera meilleur lors de la phase retour « j'ai constaté une nette amélioration du niveau cette saison. Sur le plan technique le niveau est beaucoup mieux par rapport à la saison écoulée. « Moi personnellement j'ai vu des matches de bon niveau notamment lors des derbies. Ce que j'ai constaté cette fois-ci, ce qu'il n'y a pas des équipes qui dominent. Il n'y a pas aussi une grande différence de points entre les équipes qui occupent le haut du tableau et même entre celles qui occupent le bas du tableau » a-t-il souligné dans une déclaration au Midi Libre. Kamel Mouassa qui a prit les commandes de l'USM Annaba dans des conditions très difficiles, précise que la Ligue 1 est scindé en deux groupes. Celui qui joue pour le titre et celui qui joue pour la relégation. Pour ce qui concerne le premier groupe, Kamel Mouassa nous a indiqué que toutes les équipes se rapprochent, l'écart entre eux n'est pas vraiment important. Ce qui veut dire, ajoute-t-il, la phase retour s'an-



nonce d'ores et déjà difficile, pour ce qui concerne le deuxième groupe, le responsable technique de l'USM Annaba dira que des équipes comme le NAHD et MC Oran ont perdu beaucoup de points notamment à domicile, ce qui leur coûtera cher lors de la phase retour.

Abordant le sujet de son club, Kamel Mouassa dira que l'USM Annaba a entamé lamentablement la saison en essayant des

défaites l'une derrière l'autre « alors que tout le monde s'attendait à un bon départ de l'USM Annaba en ligue deux, l'équipe n'arrive pas à sortir la tête de l'eau depuis l'entame de cet exercice. Le club a connu une crise multiforme, ajoute-t-il, mais maintenant il commence à retrouver le bon chemin et redresse sa tête » nous a-t-il indiqué. Pour ce qui concerne la phase retour, le coach dira que l'USM Annaba montrera un autre visage « il y aura 15 autres matches à jouer, ce qui veut dire 45 points en jeu, donc il y a toujours de l'espoir. L'équipe pourra revenir pourvu que les joueurs évitent de tomber dans les mêmes erreurs » a-t-il conclu.

M. S.

Michael Jordan : une nouvelle équièpière pour la vie

Retiré des terrains de basket, Michael Jordan n'a pas renoncé au sport, puisqu'il est toujours le propriétaire des Charlotte Bobcats, une franchise de Caroline du Nord, aux États-Unis. C'est à ce titre qu'une chaîne de télévision locale a été la première à annoncer les fiançailles de la légende de la NBA. Le porte-parole de Michael Jordan a confirmé cette information : l'ancien joueur des Chicago Bulls s'est fiancé à Yvette Prieto, qui partage sa vie depuis trois ans. Le géant d'1,98m lui a fait sa demande à Noël, au pied du sapin. Une technique infaillible à laquelle Matthew McConaughey a également eu recours. Michael Jordan : sortie des "Air Jordan Retro Concorde". Cela fait à présent cinq ans que Michael Jordan a divorcé de sa première épouse, Juanita, avec laquelle il a passé dix-sept ans. Séparés en 2006, ils avaient eu trois enfants : Jeffrey, Marcus et Jasmine. Le champion de basket a fait connaissance avec sa nouvelle compagne en 2008. D'origine cubaine, Yvette Prieto est mannequin. La date du mariage n'a pas encore été annoncée, mais on attend ça avec impatience.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1931 Condamnation d'Al Capone

Le gangster américain, surnommé "Scarface", est jugé pour fraude fiscale. Il est accusé d'avoir approvisionné en alcool de nombreux bars clandestins de Chicago pendant la prohibition et d'être à la tête de ce commerce illicite. Condamné à purger 11 ans de prison à Alcatraz en Californie, il n'en fera que 8 pour des raisons de santé et sera libéré sur parole.

1933 Einstein se réfugie aux États-Unis

Le physicien allemand est contraint de quitter l'Allemagne nazie suite à la mise à sac de sa maison en début d'année. De confession israélite, il s'est engagé dans la bataille contre la droite nationaliste dès l'année 1914 lorsqu'il refusa de signer le "Traité des 93". En adhérant à cette charte, les intellectuels voulaient défendre les valeurs de la civilisation allemande. Avec l'avènement d'Hitler, Einstein décide de fuir vers les États-Unis et accepte le poste que lui offre l'Institut "for Advanced Study" de Princeton dans le New Jersey. Il prendra la nationalité américaine en 1940.

1945 Les Argentins derrière Peron

Des milliers d'ouvriers appelés "descamisados" (sans-chemise) et des syndicats manifestent leur soutien à l'ancien ministre du Travail, Juan Domingo Peron. Quelques mois plus tôt, il avait été démis de ses fonctions et arrêté sous la pression des organisations patronales et de l'ambassadeur des États-Unis qui voyaient d'un mauvais oeil l'application de ses mesures sociales. En se révoltant, le peuple argentin exprime l'entière confiance qu'il voue à cet ancien colonel qui participa au coup d'état de 1941. L'année suivante, Peron sera élu démocratiquement à la présidence de la République. Il instaurera une dictature militaire jusqu'en 1955.

1968 Le poing levé des "Black Panthers" aux JO de Mexico

Les athlètes américains Tommie Smith et John Carlos, arrivés premier et troisième du 200 mètres, protestent contre la ségrégation raciale aux États-Unis en levant leur poing ganté de noir lors de la remise des médailles. Ce signe est aussi la marque de leur soutien au mouvement politique noir américain, les Black Panthers. Les champions seront suspendus et expulsés des Jeux à vie par le Comité international olympique.

1973 L'Opep augmente les prix du pétrole

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole augmente le prix du pétrole de 70% et décide une réduction des livraisons de pétrole, contre des pays occidentaux, accusés d'avoir aidé Israël dans la guerre contre la Syrie,

ce qui déclencha le Premier choc pétrolier.

1979 Le Prix Nobel de la paix attribué à Mère Teresa.

En 1948 Mère Teresa obtient du pape l'autorisation de quitter son couvent pour se mettre au service des "plus pauvres parmi les pauvres". Elle revêt un sari blanc à bordures bleues et fonde en 1950 la Congrégation des missionnaires de la charité. Elle s'occupe des enfants abandonnés, leur trouve des parents adoptifs, crée des écoles, parcourt le monde et visite les 330 communautés de son ordre réparties dans 76 pays. Appelée la "Sainte des Bas-Fonds", c'est une des figures marquantes de ce siècle.

1989 Tremblement de terre en Californie

Un violent tremblement de terre, d'une magnitude de 6,9 degrés sur l'échelle de Richter, secoue le nord de la Californie, affectant particulièrement les villes de San Francisco, Oakland et Santa Cruz. Une section complète du Bay Bridge de San Francisco s'écroule, mais c'est sous les décombres d'une longue section de l'autoroute 880 reliant Oakland à San Francisco qu'on retrouvera la majorité des 63 morts. La secousse n'a duré que 15 secondes, mais elle a frappé avec assez de violence pour en faire le tremblement de terre le plus meurtrier depuis celui de 1906, qui avait fait 1.000 victimes à San Francisco. Les pertes sont estimées à quelque 7 milliards de dollars.

2008 Inauguration à Grozny de la plus grande mosquée d'Europe



Le Président tchétchène pro-russe Ramzan Kadyrov inaugure à Grozny la plus grande mosquée d'Europe, lors d'une cérémonie, entourée de mesures de sécurité draconiennes, devant symboliser la pacification de cette république du Caucase russe. La mosquée, qui peut accueillir jusqu'à 10.000 fidèles, porte le nom d'Akhmad Kadyrov, père de Ramzan, un ancien mufti et président tchétchène pro-russe tué dans un attentat en mai 2004; avant de se ranger du côté de Moscou, il avait appelé au jihad contre la Russie. Le lieu de prière a été inauguré en présence de plus de 2.000 invités sous une pluie battante et aux sons de tambours constate un photographe de l'AFP; à cette occasion, l'accès au centre de Grozny a été bloqué par des camions et de nombreux soldats et policiers étaient postés tous les 100 mètres.

LE CARNET DU MIDI

1849 UN VIRTUOSE DU PIANO

Frédéric-François Chopin, né en Pologne d'une mère polonaise et d'un père français, est un compositeur et pianiste virtuose. Après sa formation, au Conservatoire de Varsovie, affilié à l'université de Varsovie, et un début de carrière en Pologne et à Vienne, il choisit d'émigrer en France où il trouve son inspiration dans l'effervescence du monde pianistique parisien et dans le souvenir de sa patrie meurtrie. Il y rencontre George Sand. Reconnu comme l'un des plus grands compositeurs de musique de la période romantique, Frédéric Chopin est aussi l'un des plus célèbres pianistes du XIXème siècle. Sa musique est encore aujourd'hui l'une des plus jouées et demeure un passage indispensable à la compréhension du répertoire pianistique universel. Si l'identité polonaise de Chopin n'est jamais niée, la relation entre la France et Chopin n'en est pas pour autant négligeable. Un argument avancé est l'origine lorraine de son père, ce qui, aux yeux de la loi lui confère la nationalité française. Il n'en reste pas moins vrai que le pays natal du musicien, en termes de culture ou de sensibilité, est la Pologne. 1836 à 1847, il fut le compagnon de l'écrivain George Sand. Ils menèrent ensemble une vie mondaine, nourris d'une admiration réciproque. Après un séjour hivernal dans de mauvaises conditions, durant lequel il composa, entre autres, son cycle des 24 Préludes, op. 28 et sa 2e Ballade, la santé de Chopin, qui était tuberculeux, se dégrada considérablement malgré les soins et le dévouement inconditionnel de Sand. De retour en France, Chopin retrouva une bonne santé. Le couple, qui ne connaissait plus depuis un certain temps la passion de ses débuts, se sépara définitivement après que Chopin eut pris le parti de Solange, la fille de George Sand, dans une violente dispute familiale qui éclata à Nohant en l'absence du pianiste. Chopin mourut ce jour, à l'âge de 39 ans.



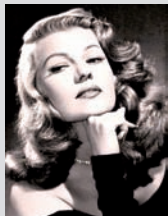
1915 LE PIONNIER D'UNE NOUVELLE FORME DE THÉÂTRE

Arthur Asher Miller, né aux États-Unis le 10 février 1905, est un dramaturge, écrivain et essayiste américain. Miller est une figure importante de la littérature et du cinéma américain du XXème siècle. Il a écrit un nombre important de pièces de théâtre dont les plus connues sont *Les Sorcières de Salem* (The Crucible) et *Mort d'un commis voyageur* (Death of a Salesman) qui sont toujours abondamment jouées. Miller est aussi connu pour son court mariage avec Marilyn Monroe. Miller naît dans une famille d'immigrants polonais juifs de la classe moyenne.

Miller étudie le journalisme et le théâtre. En juin 1956, en plein mac-carthysme, il est convoqué pour s'expliquer devant la Commission des activités non-américaines. Il a en effet été accusé par Elia Kazan comme ayant assisté à des meetings du Parti communiste des États-Unis d'Amérique. Il a en effet assisté à quatre ou cinq réunions d'auteurs sponsorisés par le parti communiste en 1947. Il a aussi apporté son soutien à une conférence pour la paix au Waldorf-Astoria de New York. Et il a signé de nombreux appels et pétitions. Il refuse cependant de citer d'autres personnes associées à des groupes gauchistes ou supposés communistes. Miller est déclaré coupable d'outrage au Congrès pour avoir refusé de révéler les noms de membres d'un cercle littéraire suspecté d'affiliation communiste. Sa condamnation sera annulée par la cour d'appel américaine. Il épouse Marilyn Monroe que Kazan lui avait présentée huit ans auparavant. Ils divorcent et se remarie avec Inge Morath. Ils auront deux enfants dont l'un trisomique. Miller reçoit le prix de littérature espagnol *Principe de Asturias* en tant que maître indiscuté du théâtre moderne. Miller meurt chez lui en 2005 d'une insuffisance cardiaque.

1918 LE SEX SYMBOL DES ANNÉES 40

Rita Hayworth (née Margarita Carmen Cansino ce jour à New York, est une actrice américaine. Elle fut le sex symbol féminin des années 40. Surnommée « la déesse de l'amour », elle devient une légende vivante avec son rôle principal dans le film mythique *Gilda*. Elle fut l'épouse d'Orson Welles et du Prince Ali Khan. Son père, Eduardo Cansino, danseur assez célèbre, est d'origine sévillane. Son père, qu'elle admire, exige d'elle un travail intense, il lui impose des cours de danse rigoureux et particulièrement contraignants. Lors du krach de Wall Street ; Les besoins financiers se faisant sentir, Eduardo remonte ses anciens numéros de danse, met sur pieds des spectacles et décide de prendre sa fille, alors âgée de 13 ans, comme partenaire attitrée : les « Dancing Casinos » ressuscitent. Ils dansent des versions modernes du tango espagnol et du boléro. Rita prend cette nouvelle vie comme un privilège de se retrouver avec son père, qu'elle admire, mais elle va vite déchanter : alcoolique, il devient tyrannique, violent, et comme elle le confiera plus tard à Orson Welles, son second mari, elle subira des relations incestueuses. Les conséquences psychologiques seront désastreuses pour Rita et se feront toujours sentir dans sa vie et dans ses relations chaotiques avec les hommes. La Metro-Goldwyn-Mayer sera la première des Majors compagnies à utiliser Rita. C'est ensuite la 20th Century Fox qui la réclame à prix d'or pour *Arènes sanglantes*. Orson Welles, acteur et réalisateur de génie, est également fasciné par la célèbre photo de Life et entreprend de séduire « la plus belle femme des États-Unis ». La star succombe à la passion et la détermination de Welles et les deux célébrités finissent par se fréquenter assidûment. Ils se marieront en 1943 et divorceront en 1948. Au cours d'une fête, Rita est présentée au Prince Ali Khan. Un an plus tard, le 27 mai 1949, au terme d'une liaison placée sous le feu des tabloïds, Rita Hayworth devient princesse et se marie à Vallauris (Alpes-Maritimes) dans un faste purement hollywoodien. Elle aura une deuxième fille de cette union, la princesse Yasmina Khan. Elle séjourne alors souvent à Cannes, dans la villa qu'y possède son mari (le Château de l'Horizon), ainsi qu'à Deauville. Mais le conte de fées est de courte durée. Rita qui voulait fuir Hollywood retrouve d'autres fastes encore plus contraignants. De plus, elle subit les tendances polygames de son mari, ce qui la blesse profondément. Le couple divorce en 1953. Le déclin de Rita Hayworth est amorcé et les années 60 voient son penchant pour l'alcool se répercuter fâcheusement sur son physique et son comportement. Les premiers symptômes de sa maladie apparaissent : Rita est atteinte de la maladie d'Alzheimer qui mal connue à l'époque, ses « débordements d'humeur » et ses altérations de mémoire furent mis sur le compte de la boisson. Rita Hayworth s'éteint à New York le 14 mai 1987.



Cuisine

Soufflé
au blanc de poulet



Ingrédients :
100 g de blanc de poulet
500 g de champignons
1 quart de litre de lait
50 g de farine
50 g de margarine
3 œufs
Sel, poivre
1 pincée de noix de muscade.

Préparation :
Préchauffer le four à 200° C. (th. 6/7). Faire cuire le blanc de poulet dans une poêle à revêtement anti-adhésif, puis le hacher finement. Hacher les champignons, puis les disposer dans une poêle avec une cuillère à café de margarine et de jus de citron. Mélanger les champignons et ajouter le blanc de poulet haché. Dans une casserole, faire une béchamel avec le reste de margarine, la farine et 1/4 de litre de lait versé très doucement en évitant les grumeaux. Ajouter le poivre et la noix de muscade. Porter à ébullition sans cesser de remuer. Battre les blancs en neige ferme et les incorporer délicatement au mélange légèrement refroidi. Remplir le moule aux 3/4 du bord. Laisser cuire 30 minutes en surveillant la couleur.

Sablés aux deux



couleurs

Ingrédients :
1œuf
160 g de farine
80 g de beurre
40 g de sucre glace
1c. soupe de cacao
1 c. à café de vanille liquide

Préparation :
Mélanger tous les ingrédients en laissant de côté le cacao et la vanille. Avec la pâte obtenue, façonner deux boules de même taille, dans l'une mettre le cacao et dans l'autre la vanille. Mettre les deux boules de pâte au frigo environ 30 min. Étaler ensuite ces deux boules, mettre la pâte au chocolat par dessus la pâte à la vanille Rouler les deux pâtes en un boudin serré (à l'aide de film alimentaire) et mettre au four pendant 20 minutes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Ménopause et prise de poids

Le terme ménopause vient de deux mots grecs : men qui signifie mois, menstrues et pausis : cessation, c'est-à-dire l'arrêt des fonctions ovariennes. A cette étape de la vie d'une femme, les kilos tentent de s'installer surtout sur le ventre et les fesses. Si vous mangez de façon équilibrée et si vous bougez, vous les éviterez. Pour cela, il faut bien organiser votre alimentation, ce qui n'est pas

Vous devez manger de tout...

Du pain complet à chaque repas (50 g au minimum, soit 150 g par jour) : pour les glucides complets et les fibres qui vous éviteront les fringales et la tentation des produits sucrés. Des fruits aussi à chaque repas (y compris au petit-déjeuner) car ils vous apportent les antioxydants qui protégeront vos artères (fragilisées puisqu'il n'y a plus d'œstrogènes) et votre peau. Comme ils sont aussi riches en eau, cela contribuera à prévenir son assèchement. Des légumes (300 g au moins) au déjeuner et au dîner : pour leurs fibres, leurs antioxydants et leur eau. Des poissons le plus souvent possible, au moins trois fois par semaine et gras de préférence : pour les oméga 3 dont vous avez grand besoin. Non seulement pour préserver le bon état de toutes vos cellules, y compris les nerveuses, mais aussi parce que, selon certaines études, ils semblent bien être



efficaces contre les bouffées de chaleur et l'insomnie. De la viande ou des œufs les autres jours afin de bien assurer votre quota de protéines. Des céréales (pâtes, riz, etc.) pour avoir votre quota de glucides lents et ignorer les fringales. Des laitages, encore plus indispensables qu'avant (un au moins à chaque repas) vu qu'après la ménopause, on est menacé par l'ostéoporose.

Activité physique

Si déjà vous pratiquez un sport, augmentez les cadences. Si vous n'en faites pas, c'est vraiment le bon moment d'aller à la piscine pour nager ou aquagymner, de faire du vélo :

les clubs sportifs ne manquent pas.

Marchez, marchez, marchez !

En serrant les fesses et en contractant votre ventre : c'est un bon moyen de faire des abdos discrètement. La marche a aussi le pouvoir de vous oxygéner, de vous détendre. Faites de grandes marches pendant les week-ends.

Au retour d'une balade en forêt, vous vous sentirez bien mieux et vous dormirez comme un bébé.

Plus vous vous dépenserez physiquement, plus vous éviterez les kilos en trop, plus vous vous musclerez et garderez une jolie silhouette.

OUTILS DE JARDIN

Savoir les entretenir

Les outils de jardin sont de véritables nid de microbes, donc une source de maladies. Ainsi, ils nécessitent un peu de soins. Par ailleurs, ces petits soins permettent de prolonger leur durée de vie et de vous éviter d'acheter un nouvel outil à chaque fois.

Nettoyage des outils à lame :

Il vous faut de l'alcool 90°. Pour le faire, servez-vous d'un coton pour ne pas vous blesser. En ce qui concerne les pots et les jardinières, lavez-les avec une brosse et de l'éponge mouillée à l'eau de Javel.

N'oubliez cependant pas de finir votre opération par un rinçage avec de l'eau abondante.

Vos piquets en bois :

Commencez par enlever les tâches avec un couteau. Mettez-les ensuite dans de l'eau dans laquelle vous avez mis de l'eau de Javel. Séchez-les après et accordez-leur un petit coup de badigeon à la bouillie bordelaise. Enfin, n'oubliez pas d'aiguiser vos outils à lame de temps en temps pour faciliter vos travaux.



Trucs et astuces

Retrouver la taille d'un pull rétréci



Versez une bouteille d'adoucissant pour laine dans un récipient, complétez avec de l'eau, plongez-y ensuite votre pull, laissez tremper toute la journée. Rincez, puis étendre votre pull sans l'essorer.

Utiliser des restes de savonnettes



Vous pouvez toujours recycler vos restes de savons. Pour cela, faites-les fondre dans de l'eau et mettez ce liquide savonneux obtenu dans un flacon doseur pour l'utiliser.

Eviter la moisissure sur les



joint de la machine à laver

Faites tourner votre machine à laver à 90° une fois par mois avec du vinaigre blanc. Vous pouvez aussi pour le même résultat passer une éponge imbibée d'eau de Javel sur les joints.

Nettoyer un canevas



Pour bien le nettoyer, mélangez un tiers d'ammoniaque pour deux tiers d'eau tiède et imprégnez une brosse avec puis frottez doucement. Rincez et laissez sécher.

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)
10h00 : El dars el moufid
10h10 : Djazirat El Hadaya
10h25 : Intikame El-Warda
11h15 : Dhaouahir jougherafia
12h00 : Kangoo Juniors
12h30 : EL-Ilm baina yadek Documentaire
13h00 : Journal télévisé (2eme Edition)
13h40 : Maouid Zafaf feuilleton
15h00 : MAGIC BASKET
16h00 : Marsupilami
16h25 : Qahar El Bihar
17h15 : El-Badhera
18h00 : Journal télévisé
18h20 : Mahmiat Djibel Alpes
18h45 : Guide Médical
20h00 : Journal télévisé
20h30 : de l'amour au mensonge
21h55 : Emission spéciale fin d'année 2011
00h00 : Journal télévisé
Toute l'info



06:05 Combo niños : Capitan Super Agua
06:30 Tfou
08:10 Télésopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 Spécial bêtisier : Le grand bêtisier de Noël
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:48 Trafic info
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 Dr Dolittle 5 : Toutous sur le tapis rouge
16:15 Le plus beau des cadeaux
17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside : 50 mn
Inside fête Noël

19:50 Là où je t'emmènerai
19:54 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Mon pharmacien est formidable
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:50 En route pour 2012
00:30 Toute la musique qu'on aime
02:35 Mère Teresa de Calcutta
04:05 Découverte du monde : Pérou, entre mer et montagne
04:30 Musique
05:00 Très chasse, très pêche : Approche du cerf à l'arc
05:25 Reportages : Les artisans de l'excellence
05:55 Les petites crapules : Huguette grosse tête dans Pas de quoi rire



06:10 La Compagnie des glaces : La lumière chaude
06:30 La Compagnie des glaces : La destinée de Cal
07:00 Télématin
09:40 Thé ou café : Morceaux choisis
10:25 Côté match
10:50 Planète musique mag
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:20 Météo
13:30 David Copperfield
15:20 David Copperfield
17:10 Les rois du bêtisier
18:50 CD'aujourd'hui
18:55 Mot de passe
19:45 L'agenda du week-end
19:50 Météo des neiges
19:55 Emission de solutions
20:00 Voeux du président de la République

20:10 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:32 Météo
20:35 Le plus grand cabaret du monde sur son 31
00:45 CD'aujourd'hui
00:50 Météo
01:00 Les Brigands
03:30 Planète musique mag
03:55 Thé ou café
04:35 Les trains de luxe : Les trains de luxe : au nord de l'Inde
05:20 Voyage au bout du monde



06:00 Euronews
06:35 Ludo
07:30 Bunny Tonic
11:20 Consomag
11:25 Planète gourmande : Spéciales fêtes
11:55 Météo
11:59 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Nous nous sommes tant aimés : Jackie Sardou
13:20 Les grands du rire : Spéciale Nouvel An
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Pasion
16:20 Les étoiles de la glisse
17:45 Personne n'y avait pensé !
18:15 Questions pour un champion : Le trophée des lycées
18:45 Météo des neiges
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:55 Voeux du président de la République
20:10 Météo
20:15 France 3 sur son 31
00:00 Météo
00:05 Soir 3
00:25 Les 60 ans du Crazy Horse
01:55 La vie en rire
03:55 L'ombre d'un doute : Qui était Jésus ?

05:10 Les matinales
05:30 Questions pour un champion : Le trophée des lycées



06:00 M6 Music
06:20 M6 Kid
08:00 M6 boutique : Spéciale fêtes
10:30 Cinésix
10:40 Un gars, une fille
11:20 Malcolm : Faites vos jeux
11:40 Malcolm : Le congrès
12:05 Malcolm : Attaque à main armée
12:25 Malcolm : Thérapie
12:50 Malcolm : Malcolm brûle les planches
13:15 Malcolm : Le grand méchant Reese
13:45 Malcolm : La vieille dame
14:15 Météo
14:20 Accès privé : Le meilleur d'Accès Privé : best of musical
17:25 Le grand bêtisier
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:00 Voeux présidentiels
20:05 Scènes de ménages
20:50 Soirée spéciale : vos meilleures scènes de ménages
00:30 Concert pour la tolérance
02:25 Météo
02:30 M6 Music
03:30 Les nuits de M6



20:00 Arte Journal
20:20 La Chauve-Souris : Acte II
21:30 Liza Minnelli at Avo Session
22:50 Forever Crazy
00:15 La Fiesta del Tango Argentino
01:35 Music Is Magic : Jazz à Porquerolles
03:25 Fiesta Cubana réveillon 2009



06:00 Gym direct
07:00 Téléachat
09:00 Mon bien-être du week-end
10:10 Morandini !
11:15 L'oeil sur le Web
12:35 Les dessous de table de François Simon
12:50 Les dessous de table de François Simon
13:05 À chacun son histoire... : Quand l'amour est plus fort que nos différences
14:45 À chacun son histoire...
16:30 Le championnat de France
18:30 Les maîtres de l'humour inspire !
20:40 Direct 8 sur son 31
22:30 Stéphane Rousseau
00:30 Poker WSOPE Cannes
01:45 Morandini !
03:00 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Alice au pays des merveilles
10:45 Alice au pays des merveilles
12:10 Le super bêtisier de l'année - Volume 1
14:00 La guerre des invisibles
15:40 La guerre des invisibles
17:10 La saga people
18:55 La saga des mariages
20:35 Protection rapprochée
22:15 Le super bêtisier de l'année - volume 2
00:00 Britney Spears - Femme fatale tour
02:00 South Park
02:30 South Park
03:00 South Park
03:30 South Park
04:00 South Park
04:30 South Park
05:00 South Park
05:30 South Park

LA SELECTION DU JOUR



19h50
En route pour 2012



*Présentateur : Arthur.
Réalisateur: Pascal Duchêne.
Pour clore l'année écoulée et attaquer 2012 en beauté, Arthur présente, depuis le prestigieux cabaret Lido, une soirée de réveillon des plus festives, sous le signe de l'élégance, du glamour, de l'humour et de la fête.*

L'animateur sera entouré de stars de TFI mais aussi d'artistes et d'humoristes. Pour fêter les 12 coups de minuit comme il se doit, Arthur a fait appel à l'incontournable DJ Bob Sinclar accompagné de Big Ali. Ils seront entourés des Blue Bell Girls du Lido



19h35
Le plus grand cabaret du monde sur son 31



*Présentateur : Patrick Sébastien.
Réalisateur: Bernard Gonner.
Pour fêter la Saint-Sylvestre sous le signe du spectacle, de la magie et de l'humour, Patrick Sébastien offre un Plus Grand Cabaret du monde exceptionnel aux couleurs du réveillon avec un feu d'artifice de visuels, tous plus étonnants les uns que les autres, ainsi qu'une redécouverte des plus merveilleux numéros depuis la création de l'émission. Autour de lui seront réunis de prestigieux invités : Olivia Ruiz, Astrid Veillon, Michel Galabru, Anthony Delon, Stéphane Bern, Sébastien Chabal, Arielle*



19h50
Soirée spéciale : vos meilleures scènes de ménages



Kate et William, Charlene et Albert, Angelina et Brad, Carla et Nicolas. Ils pensent être les couples qui ont marqué l'année 2011. Il n'en est rien (mais ne leur dites pas, ça pourrait leur faire de la peine). Suivis chaque soir par près de 5 millions de téléspectateurs, les vrais couples stars de l'année écoulée s'appellent : Marion et Cédric, Emma et Fabien, Liliane et José, Huguette et Raymond. C'est donc en toute logique que M6 leur fait l'honneur de clore la dernière soirée de l'année avec 3h30 leurs meilleures Scènes de Ménages



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

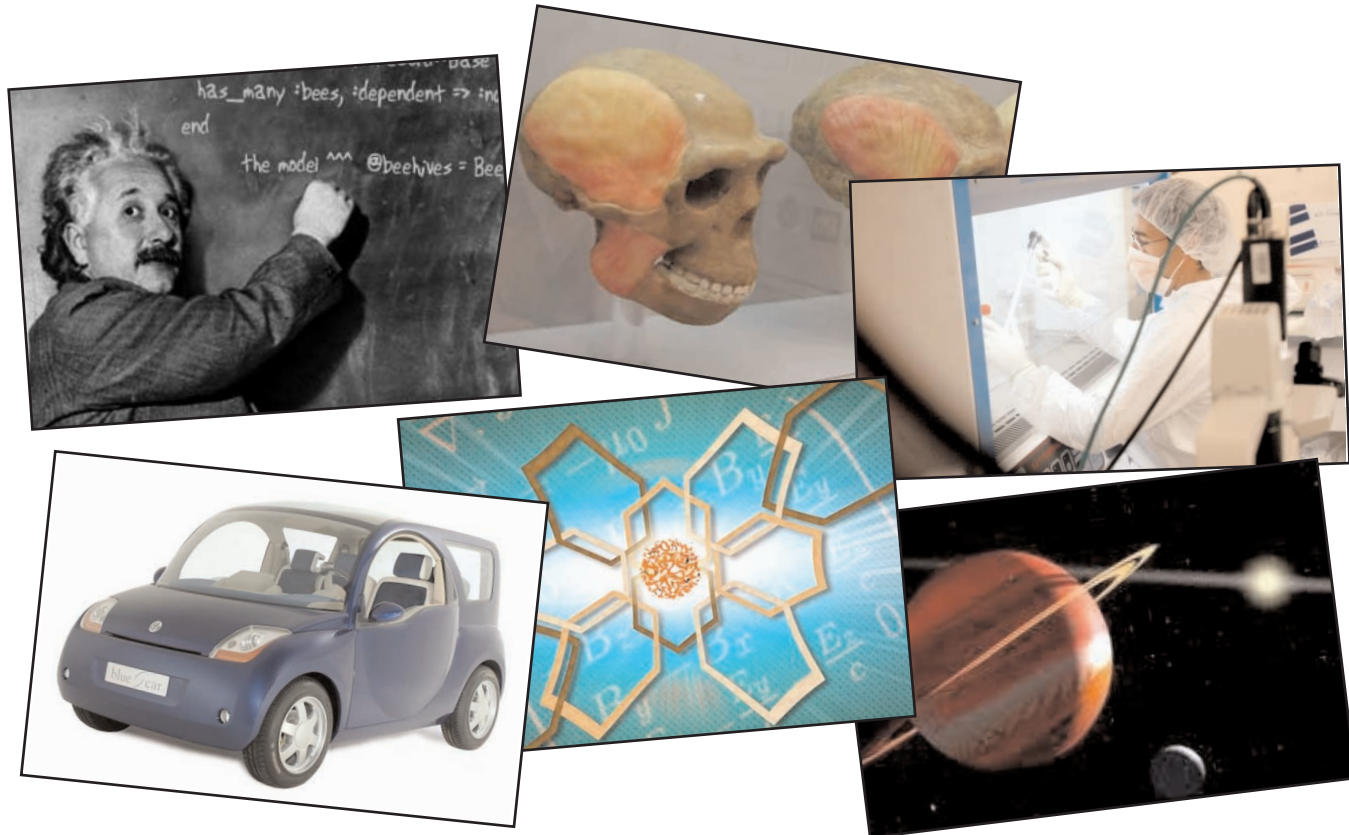
Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Le top des découvertes scientifiques 2011

2011 a eu son lot d'avancées scientifiques. Petit tour des plus significatives, qu'elles soient médicales, avec de nouveaux traitements anti-cancers, astronomiques, avec la mise en évidence d'une exoplanète possédant des caractéristiques similaires à la Terre, ou physiques, avec les neutrinos qui dépassent la vitesse de la lumière



L'année 2011 a été riche en découvertes scientifiques. Le site Internet The Week liste ce qui constitue, selon lui, les quatre plus grosses percées. Les chercheurs du laboratoire du CERN à Genève ont révolutionné les lois de la physique. Ils ont annoncé en septembre qu'ils avaient chronométré des particules subatomiques appelés neutrinos à une vitesse supérieure à celle de la lumière. Cette découverte contredit directement la théorie de la relativité d'Albert Einstein de 1905, qui part du principe que rien ne peut dépasser la lumière. Elle ouvrirait la voie à la découverte d'une cinquième dimension, distincte des trois de l'espace et de celle du temps. L'annonce du CERN a cependant généré un vif débat au sein de la communauté scientifique dont un certain nombre de membres ont contesté les conclusions des chercheurs de Genève.

Au niveau du corps humain et de la médecine, les bactéries de nos intestins pourraient jouer un rôle majeur pour la santé de nos esprits et de nos corps. Comme nous avons des groupes sanguins différents, des chercheurs ont découvert que nous possédons aussi une des trois familles distinctes de bactéries intestinales. Ce qui influencerait entre autres, le mode d'absorption des médicaments. Une découverte qui permettrait de nombreuses applications thérapeutiques, et qui pourrait expliquer pourquoi nous réagissons diffé-

remment aux traitements médicaux. Bizarrement, The Week est le seul à mettre cette découverte en avant. De même, la fontaine de jouvence pourrait un jour couler directement dans nos cellules. Des scientifiques travaillant avec des souris ont découvert que, s'ils soustraient un type spécifique de cellule qui encourage le vieillissement, ils peuvent en gommer les effets physiques. Les rongeurs génétiquement modifiés ne développent pas de cataractes, leur peau ne se ride pas, et ils maintiennent un haut niveau de tonicité tout au long de leur vie. Bien que cette découverte pose de nombreux problèmes, elle demeure prometteuse en termes de traitements du cancer ou de la démence. Dans le domaine de l'exploration spatiale, une recherche de grande ampleur a permis d'identifier 10 planètes similaires à la terre en termes de taille et de température. Ces planètes pourraient abriter de l'eau liquide, et donc potentiellement des formes de vie extraterrestres. La plus prometteuse : Kepler-22b. Elle serait la plus petite des exoplanètes connue orbitant dans la zone d'habitabilité d'une étoile de type solaire.

Un inventaire à la Prévert

Mais ces avancées sont loin d'être les seules. L'équipe de The New Scientist liste les nombreuses découvertes en sciences de la vie qui ont, à leur avis, compté cette année. Un véritable inventai-

re à la Prévert. Cette liste commence par l'ancêtre commun à toutes les formes de vie sur la terre ferme, qui viendrait de l'océan. Elle passe par l'évolution du système nerveux des mollusques, qui aurait beaucoup changé, puis continue par les nouveaux squelettes découverts, extrêmement bien conservés, et qui pourraient provoquer une complète réécriture de l'histoire de l'évolution humaine. Certains chercheurs ont même recréé les premiers mots articulés par nos ancêtres, il y a 3 millions d'années.

Elle se termine par des découvertes en égyptologie, avec les premières images de la chambre des secrets de la grande pyramide, ou même en génétique, avec les chercheurs qui auraient trouvé le moyen de réécrire très facilement le code génétique de la bactérie E. coli.

De même, The Daily Beast liste lui aussi ce qu'il considère comme les plus grandes avancées. Une batterie au lithium qui permettrait aux voitures électriques de rivaliser avec celles à carburant liquide. De nouveaux "vaccins" utilisables pour lutter contre différents types de cancers et qui exploiteraient nos propres défenses immunitaires pour combattre les cellules cancéreuses. Des chercheurs ont prélevé des cellules chez des patients atteints de leucémie, y ont injecté des gènes capables d'éliminer des cellules cancéreuses et les ont réintroduites chez les malades : leurs leucémies ont été éradiquées. Mieux, les cel-

lules ainsi créées développent une mémoire du cancer et peuvent ainsi le combattre à nouveau en cas de rechute.

Le site met aussi l'accent sur les progrès de l'impression 3D, du diagnostic génétique prénatal ou de la chirurgie oculaire avec la création de cellules de rétine artificielles. Le Daily Beast mentionne enfin l'avancée des chercheurs du CERN -encore eux- sur les traces du Boson de Higgs : la "particule de Dieu" qu'avait ainsi surnommée ainsi le physicien lauréat du prix Nobel Leon Lederman car comme Dieu, il serait partout mais de façon très évasive. Ce boson de Higgs est une particule capitale, car elle est la pièce manquante du Modèle standard, c'est-à-dire la théorie fondamentale de la matière qui décrit toutes les particules de l'univers. Le boson de Higgs pourrait expliquer pourquoi certaines particules ont une masse et d'autres pas, car il voyagerait entre ces différents types de particules.

L'Express a lui aussi répertorié ses dix avancées scientifiques de l'année, qui recoupent en grande partie celles citées précédemment. En plus, on peut citer la découverte de deux trous noirs géants, la première greffe d'un organe artificiel (une trachée artère), un médicament prometteur contre Alzheimer découvert par une équipe française, un vaccin contre l'hépatite C. Et, pour conclure, le magazine français cite même une étude démontrant que le chocolat noir serait un remède anti-AVC !

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TRIVIAL PURSUIT

Inventeurs : **Scott / Chris Abbott / Haney**
Date : **15 décembre 1979** Lieu : **Canada**

Deux amis Canadiens, Scott Abbott et Chris Haney, font une partie de Scrabble lorsqu'ils décident de créer leur propre jeu. Le concept de base du Trivial Pursuit – évoluer sur un plateau en répondant à des questions de culture générale – est élaboré en quelques heures. Ils engloutissent rapidement leurs économies dans la création du jeu et convainquent des amis d'investir dans leur affaire. En 1981, ils créent la marque "Trivial Pursuit" et lancent plus de 1000 prototypes sur le marché. Pour chaque exemplaire vendu, ils perdent 60 dollars. Deux ans plus tard, les ventes cumulées au Canada s'élèvent à deux millions de jeux.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h20
Dohr	12h51
Asr	15h24
Maghreb	17h47
Icha	19h12

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

ADHÉSION À GROUPE TERRORISTE À TIZI-OUZOU

Le tribunal prononce la peine capitale par contumace



Le tribunal criminel près la cour de Tizi-Ouzou a condamné jeudi à 5 ans de prison ferme le dénommé Mouheb Messaoud, reconnu coupable d'adhésion à un groupe terroriste armé. Selon l'arrêt de renvoi, les faits de cette affaire remontent au 22 juillet 2011 lorsque l'accusé rencontra M. Adel, propriétaire d'une voiture, dans la ville de Dellys (wilaya de Boumerdès) et lui demanda de le conduire le lendemain vers la ville de Tizirt (dans la wilaya de Tizi-Ouzou) pour l'achat d'un filet de pêche. Le lendemain matin les deux hommes se rencontrent et prennent la direction de Tizirt en passant par la "Crête". En cours de route, Mouheb Messaoud, reçoit des appels téléphoniques de son frère Hafidh qui a rejoint les groupes terroristes armés, activant dans la région de Mizrana, entre Dellys et Tizirt, et qui lui demande de s'arrêter avant l'entrée de la ville de Tizirt. Aussitôt le véhicule stationné, deux terroristes armés, en l'occurrence Mouheb Hafid et Toudji Mohamed, sortirent de la forêt. Ce dernier remet à M. Adel la somme de 51.000 DA et une liste des achats à faire pour les groupes terroristes.

Sur la route de Tizirt vers Tizi-Ouzou, Mouheb Messaoud demanda au conducteur de s'arrêter pour satisfaire un besoin pressant.

Une occasion pour M. Adel de s'enfuir, arrivé au barrage mixte du Pont de bougie à Tizi-Ouzou, il informe les éléments de la BMPJ qu'il a été victime d'une tentative d'enrôlement dans un réseau de soutien au terrorisme. Il remet la liste des achats et la somme d'argent qui lui a été remise par les terroristes. Mouheb Messaoud sera interpellé le lendemain dans son magasin près de chez lui, à Dellys.

Interrogé par le juge, ce dernier a reconnu avoir rencontré son frère en compagnie d'un autre terroriste à l'entrée de la ville de Tizirt, mais il a déclaré que c'est M. Adel qui voulait "l'entraîner dans un réseau de soutien au terrorisme". S'agissant des 25 appels téléphoniques échangés entre lui et son frère qui était au maquis, en seulement une semaine, il ne donnera aucune explication. Le représentant du parquet a requis 20 ans de prison ferme contre l'accusé, alors que la défense a plaidé les circonstances atténuantes en évoquant la "pression exercée par les groupes terroristes" sur leur client. Après délibération, il a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle. Son frère Hafidh et Toudji Mohamed, jugés par contumace, ont été condamnés à la peine capitale pour "appartenance à un groupe terroriste armé".

A. B.

CONTREBANDE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

16 quintaux de farine récupérés à Adrar

Seize quintaux de farine, destinée à la contrebande, ont été récupérés par les gendarmes garde-frontières de la wilaya d'Adrar. Les gendarmes ont interpellé les deux contrebandiers, dont un Malien en situation

irrégulière, alors qu'ils transportaient cette marchandise à bord d'un véhicule. Une enquête a été ouverte par la brigade de Bordj Badji Mokhtar à ce titre.

AFFAIRE MATOUB-MAISONS D'ÉDITION

Le procureur promet une application rigoureuse de la loi

Le procureur de la république près la cour de Tizi-Ouzou a assuré, jeudi, dans un procès en appel, que "la loi sera appliquée dans toute sa rigueur" dans l'affaire opposant les ayants-droit du défunt chanteur Matoub Lounès à cinq maisons d'édition. Mise en délibérations, cette affaire opposant les maisons d'édition "Akbou musique", "Cadic", "Azaw", "Izem" et "Saout Al Andalib", aux héritiers du défunt Matoub Lounès, en l'occurrence sa mère Aldjia et sa sœur Malika (présentes au procès), livrera

son verdict le 12 janvier prochain.

Les gérants des cinq maisons d'édition avaient été condamnés en première instance, en juin dernier, à une année de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA chacun. Cette affaire remonte à l'année 2005, lorsque les héritiers de Matoub Lounès, constitués partie civile, ont déposé une plainte contre les cinq maisons d'édition en question, les accusant d'avoir "reproduit et commercialisé des supports des œuvres de l'artiste, sans contrat, ni autorisation préalable".

DÉFAUT DE FACTURATION

100 qx de ciment interceptés à Biskra

Cent quintaux de ciment ont été saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Biskra pour défaut de facturation. C'est les gendarmes de la brigade de sécurité routière de Ouled Djellal qui ont

intercepté un semi-remorque transportant cette marchandise. Notons enfin que les produits saisis et le mis en cause ont été remis aux gendarmes de la brigade de Chaïba qui ont ouvert une enquête à ce titre.

A. B.

IMMIGRATION CLANDESTINE

4 Nigériens arrêtés à Djelfa

Ils sont quatre ressortissant nigériens en situation irrégulière à avoir été interpellés récemment par les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial de Djelfa. Les immigrés clandestins ont été remis à la brigade de gendarmerie

locale qui a ouvert une enquête. Rappelons que dix immigrés clandestins, de nationalité marocaine, ont été arrêtés récemment dans la wilaya de Tlemcen pour le même chef d'inculpation.

A. B.

ENCORE LE MONOXYDE CARBONE

Deux personnes mortes asphyxiées à Batna

Deux personnes, âgées de 57 et 59 ans, sont mortes à Batna, asphyxiées par des émanations de monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès de la Protection civile, cité par l'APS. Les corps des deux victimes exerçant en qualité de gardiens sur un chantier ont été découverts vers 13h15, mardi, sur leur lieu de travail, précise la même source qui souligne que leur décès est dû vraisemblablement aux

émanations dégagées par un poêle au gaz butane. Les corps des deux victimes ont été évacués vers le CHU de Batna et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

Depuis début décembre, huit personnes sont mortes dans les mêmes circonstances dans la wilaya de Batna, est-il noté.

A. B.

Le Président Bouteflika signe cinq décrets présidentiels



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à la signature de cinq décrets présidentiels, conformément à l'article 77-11 de la Constitution, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République. Le premier décret signé par le chef de l'Etat porte ratification des statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), adoptés à Bonn le 26 janvier 2009. Le deuxième décret présidentiel concerne la ratification de l'accord de coopération entre le gouvernement algérien et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, signé à Alger le 26 mai 2010. Le troisième décret est relatif à la ratification du mémorandum d'entente pour la coopération entre le gouvernement

algérien et le gouvernement de l'Etat du Koweït dans le domaine de la jeunesse et des sports, signé à Alger le 22 novembre 2008.

Le président Bouteflika a signé un quatrième décret portant ratification du mémorandum d'entente entre le gouvernement algérien et le gouvernement de l'Etat du Koweït dans le domaine des Affaires religieuses et des Wakfs, signé à Alger le 22 novembre 2008.

Enfin, le cinquième décret signé par le chef de l'Etat concerne la ratification de l'accord de coopération dans le domaine du transport maritime entre le gouvernement algérien et le gouvernement de la République socialiste du Vietnam, signé à Alger le 28 février 2011.

BANDITISME À EL TAREF

Une voiture volée récupérée deux heures après

Deux heures après le vol, sur son lieu de stationnement, d'un véhicule, ce dernier a pu être récupéré grâce à la diligence des gendarmes de la brigade de Medjez Sfa. Les présumés voleurs ont été interceptés sur la

route reliant la localité de Hammam Béni Salah à celle de Medjez Sfa.

Des présumés complices, à bord d'un autre véhicule, qui servaient d'éclaireurs aux voleurs, ont été également arrêtés.

A. B.